

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

En marge d'un article du R. P. Rutten

L'hérésie de la Paix

Charles Silvestre

Un art du feu

Autour du « Soleil de Satan »

Louis Picard

G.-K. Chesterton

Jean Soulairol

Th. Bondroit

Joseph de Tonquédec S. J.

Les idées et les faits : Lord Halifax, ***. — Italie. — Hedjaz.

La Semaine

◆ *L'année franciscaine a commencé le 2 août.*

Puisse l'exemple du Grand Pauvre d'Assise amener l'Europe et le Monde à secouer l'esclavage de Mammon !

◆ *Acculé, l'État belge a fermé ses guichets...*

C'est que la crise de confiance, loin de s'être calmée sous le Ministère Jaspar, a continué et s'est même accrue. Les prêteurs (en Bons du Trésor) refusaient de laisser leur argent aux mains de l'État. La livre montait, montait toujours...

Pour abattre le Ministère Pouillet on s'était acharné à semer la défiance. On n'y avait que trop réussi. Mais une panique déchainée est une force aveugle. Et ceux qui ont ouvert les écluses se sont trouvés impuissants à les fermer.

Comment rembourser ces millions et ces millions que les porteurs de Bons du Trésor redemandaient, chaque jour, à l'État? Comment faire face aux échéances qui, d'août à décembre 1926, se chiffrent par milliards?

La « mobilisation » des chemins de fer à des conditions avantageuses eût-elle attiré les capitaux? L'opération faite librement, eût-elle procuré à la caisse d'amortissement les milliards nécessaires au service de la dette flottante?

Le capital a perdu confiance dans l'État. Question oiseuse d'ailleurs de savoir ce qu'eût donné une souscription volontaire et libre à la Société Nationale des Chemins de fer belges.

Le temps pressait. La livre montait. L'inflation progressait...

Et on opta, ou plutôt il ne restait plus qu'à opter, pour la mesure extrême : la consolidation forcée. Elle seule pouvait encore empêcher l'inflation avec son cortège de misères et de ruines.

Le bien commun, loi suprême des gouvernements, a obligé l'État belge à fermer ses guichets. Que ce bien commun avait été compromis hier et avant-hier, que des hommes d'État plus avisés et plus prévoyants eussent pu nous éviter cette grave extrémité, tout cela ne présente plus qu'un intérêt historique.

Pour épargner, aujourd'hui, au peuple belge, un mal plus grand, il n'y avait que la conversion forcée.

Et la grande pénitence à peine commencée, va s'intensifier de façon singulière. Resserrement du crédit, intérêts élevés, vie chère...

La situation ne se stabilisera et ne redeviendra normale que par le retour aux prix mondiaux. Nous en sommes loin. L'index anglais est à 150 et le franc-or vaut de 7 à 8 fois le franc-papier.

Or, notre index n'est qu'à 630...

Même avec un budget équilibré et une trésorerie assurée, le pays s'appauvrit si le problème de la monnaie n'est pas résolu.

◆ *Ce que peut un homme!*

Le Cartel avait mis Poincaré par terre il y a deux ans. Après avoir tout compromis, le Cartel a dû s'incliner devant lui et son retour au pouvoir a retourné la situation.

Sauvera-t-il la France?

Un homme peut beaucoup, mais peut-il empêcher un régime mortel de produire des fruits de mort?

◆ *Rien ne définit mieux les événements mexicains que la formule du Président Calles : une lutte de la lumière contre les ténèbres ! — quitte à appeler lumière ce que ce fanatique qualifie de ténèbres...*

Et déjà trente victimes sont tombées pour que ne s'éteigne pas au Mexique le divin flambeau.

Prions pour nos frères de là-bas.

En marge d'un article du R. P. Rutten

Le R. P. Rutten a publié dans la *Revue Belge* du 1^{er} juillet (1) un plaidoyer que nous qualifierons d'habile, sans donner à ce mot aucun sens de dépréciation.

Nous l'eussions voulu plus habile encore. Nous souhaitons quelques explications supplémentaires. Il faudrait que personne digne du nom catholique n'ait plus rien à répliquer. Léon XIII, au début de *Graves de communi*, exprime ce désir et cette volonté que la démocratie chrétienne ne prête plus à polémiques entre catholiques. Car la conception sociale présentée par *Rerum Novarum* n'est pas une opinion libre dans l'Eglise. Elle est imposée par le Saint Siège. C'est pourquoi le Pape des ouvriers prit la peine de réfuter dans une seconde encyclique les objections et d'apaiser les inquiétudes qu'avait soulevées dans les milieux catholiques *Rerum Novarum* ou plutôt l'interprétation tendancieuse qu'en donnaient certains démocrates. *Graves de communi* est un guide précieux et autorisé par les commentateurs de *Rerum Novarum*.

On discutait alors avec vivacité sur l'appellation même de « démocratie chrétienne ». Laissons, exhorte Léon XIII, ces controverses nominales. Portons notre attention sur les idées et sur les réalités. Voyons bien nettement comment doit être conçue l'organisation et l'action sociales recommandées par le Saint Siège pour le relèvement de la classe ouvrière. Que l'on appelle ce mouvement social démocratie chrétienne ou qu'on lui trouve une autre dénomination plus adéquate et moins équivoque, il importe, en somme, assez peu, l'essentiel est que les catholiques, tous les catholiques, se dévouent à cette grande œuvre et qu'ils la maintiennent dans la direction que lui a imprimée l'autorité pontificale.

Nous plaçons donc sous l'autorité de Léon XIII lui-même notre souhait d'une doctrine et d'une pratique de la démocratie chrétienne auxquelles tous les catholiques doivent se rallier sous peine d'indocilité et de désobéissance au Saint Siège.

* * *

La démocratie chrétienne en Belgique se concrète dans la Ligue des Travailleurs. La Ligue des Travailleurs chrétiens est, en effet, l'organisation d'ensemble du mouvement ouvrier qui se réclame de *Rerum Novarum*.

Or, le R. P. Rutten, dans l'article que nous avons entrepris d'annoter, ne demande pas aux catholiques belges leur approbation et leur appui en faveur de la Ligue des Travailleurs au nom des principes et de l'autorité de l'Eglise. Il n'exige pas, il plaide. A certains endroits, vous croiriez qu'il va plaider les circonstances atténuantes. N'est-ce pas déjà un mauvais signe?

Il rappelle le régime atroce que le libéralisme a fait peser sur le monde ouvrier. Ce sont les organisations ouvrières, affirme-t-il

justement, qui ont amélioré cette situation. On doit comprendre, par conséquent, l'estime et l'attachement des ouvriers pour leurs organisations. On doit comprendre l'estime et l'attachement des ouvriers chrétiens pour les organisations ouvrières chrétiennes. Si ces dernières n'existaient pas, les meilleurs des ouvriers chrétiens seraient happés presque fatalement par les organisations socialistes. Celles-ci n'ont fait que trop de victimes dans les rangs catholiques par suite de nos hésitations et de nos divisions.

Jusqu'ici on ne peut que se déclarer d'accord avec le R. P. Rutten.

Mais il ajoute. Les organisations ouvrières ont obtenu les résultats que nous venons de rappeler par leur action économique et par leur action politique. Si leur action économique n'avait pas été resoudée par leur action politique, elle eût été en grande partie inefficace. Ne demandez donc pas à la Ligue des Travailleurs chrétiens de renoncer à son programme et à son activité politiques. Ce programme et cette activité politiques ne viennent d'ailleurs qu'en dernier lieu. Quoiqu'en disent ses calomnieux, la Ligue des Travailleurs chrétiens est avant tout religieuse. Elle se préoccupe en premier lieu des intérêts éternels de l'ouvrier. Mais elle ne sépare pas ce que Dieu a uni si étroitement, nous voulons dire les intérêts temporels et les intérêts éternels. Elle a donc aussi une activité profane : elle est en second lieu sociale. Et en troisième lieu seulement, politique. La politique n'est pour elle qu'un moyen d'atteindre ses objectifs sociaux et religieux, d'obtenir une législation favorable aux intérêts matériels et spirituels de la classe ouvrière. Le religieux, le social, le politique, tel est l'ordre, telle est la hiérarchie des préoccupations et des activités dans la Ligue des Travailleurs chrétiens.

Le R. P. Rutten nous demande d'approuver ou de désapprouver en bloc la Ligue des Travailleurs chrétiens. Il semble dire qu'il faut être pour la Ligue intégralement ou bien contre l'organisation ouvrière chrétienne imposée par Léon XIII. Mais nous ne voyons pas encore, après avoir lu attentivement son étude, que la conception selon laquelle s'organise la Ligue des Travailleurs chrétiens forme un bloc indissoluble. Nous n'en retrouvons pas tous les éléments essentiels dans les enseignements pontificaux. Nous ne sommes pas même sûrs qu'elle n'ait pas dévié en certains points importants des directives romaines.

Voici donc les questions que nous posons respectueusement à l'apôtre le plus illustre et le plus écouté de la démocratie chrétienne en Belgique. Nous les posons, pour plus de clarté et d'énergie, sous forme d'objections. Mais que le R. P. Rutten veuille bien n'y voir que d'humbles demandes d'éclaircissements.

* * *

Ce qui caractérise la Ligue des Travailleurs chrétiens, c'est qu'elle est un groupement autonome, de plus en plus autonome

(1) Les *Études religieuses* (88 quai Mativa, Liège) ont repris cet article en brochure.

dans l'ensemble des organisations catholiques du pays. Et pour affirmer son autonomie, elle tend à traiter elle-même ses affaires, à défendre et à promouvoir elle-même ses intérêts dans tous les domaines, religieux, social et politique. Or nous croyons voir dans cette tendance de graves inconvénients. Inconvénients politiques, sociaux, religieux.

Inconvénients politiques. La Ligue des Travailleurs se justifie par la conception générale de la *standorganisatie*. En vertu de ce système, toutes les classes sont poussées dans des organisations analogues à la Ligue des Travailleurs. On en signale quatre principales : la classe ouvrière, la classe agricole, les classes moyennes, les carrières libérales. Mais rien ne nous garantit, il va de soi, contre de nouvelles subdivisions. Supposons ces quatre classes organisées à la manière de la Ligue des Travailleurs. Chacune désigne ses représentants. Chacune aura ses délégués aux Chambres législatives proportionnellement à son importance numérique.

L'importance de la représentation et de l'influence politiques n'est plus mesurée sur l'importance respective des intérêts, mais, systématiquement, sur le nombre des intéressés. C'est une aggravation de la loi du suffrage universel.

En outre, je vois bien représentés dans ce système les intérêts particuliers de chacune des classes en présence, mais les intérêts communs à plusieurs de ces classes ne sont plus représentés directement. Ils peuvent être cependant tout aussi importants ou même plus importants que les intérêts particuliers.

Vous me direz que les représentants des intérêts ouvriers, dès qu'ils sont chrétiens, ou même seulement patriotes, ne seront pas égoïstes, qu'ils tiendront compte des intérêts d'autrui, à plus forte raison des intérêts qui leur sont communs avec autrui et que surtout ils auront en vue l'intérêt de tous, le bien commun.

Mais voilà précisément le défaut essentiel de la *standorganisatie* politique. La politique a pour objet propre, pour objet formel le bien commun. Les législateurs et les gouvernants doivent être les serviteurs du bien commun. C'est là leur spécialité. Sans doute doivent-ils tenir compte des intérêts particuliers. Car le bien commun domine, enveloppe, protège, féconde les intérêts particuliers. Mais voyez comme vous avez renversé la formule. Vos législateurs et vos gouvernants, en vertu de la *standorganisatie*, seront des spécialistes d'un intérêt particulier qui tiendront compte de l'intérêt général. Or il ne suffit pas de tenir compte de l'intérêt général. La fonction politique est un service direct de cet intérêt général. Les organismes politiques doivent être formellement adoptés à cette fonction.

En outre, c'est vite dit que les hommes d'une classe tiendront compte de l'intérêt général. Vous oubliez la déformation professionnelle. La *standorganisatie* amènera automatiquement au pouvoir des professionnels d'autant plus inaptes à leurs fonctions politiques qu'ils auront acquis de maîtrise et de prestige dans leurs fonctions de chefs de classe.

Et surtout ne supposez pas que le bien commun sortira comme une fleur de sa tige des intérêts particuliers défendus et servis par leurs représentants dans tous les organismes politiques. L'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers. L'intérêt général est souvent opposé à tel intérêt particulier immédiat, parfois même à tous les intérêts particuliers immédiats. Saint Thomas, en exposant cette doctrine du bien commun, traite plutôt durement, contrairement à sa manière habituelle, ceux qui définissent le bien commun la somme des biens particuliers.

Les inventeurs de la *standorganisatie* ont perdu de vue la nature propre et formelle des fonctions politiques.

Enfin, quelle unité de conception et d'action politiques voulez-vous obtenir par ce mode de représentation et de délégation?

Vous citez une belle phrase de M. Helleputte où l'on voit les divers métiers collaborant à la construction d'une cathédrale,

chacun travaillant selon ses règlements corporatifs et selon les lois de son art, et tous ensemble produisent un chef-d'œuvre d'unité parce qu'ils sont tous animés d'une même pensée et d'une même volonté, la pensée et la volonté de la gloire de Dieu. M. Helleputte ne pouvait pas choisir un meilleur exemple pour abattre sa thèse. Si les hommes de métiers qui construisirent les cathédrales n'avaient eu pour faire l'unité que leur pensée et leur volonté de la gloire de Dieu, ils n'auraient édifié que des monstres architecturaux dont rien ne resterait aujourd'hui debout. L'unité de l'œuvre architecturale, alors comme aujourd'hui, était conçue et imposée par l'architecte. Dans la *standorganisatie*, où sont les architectes, où est le corps des architectes de l'édifice politique?

Chose curieuse, ce même M. Helleputte, un des précurseurs de la *standorganisatie*, fut un adversaire acharné de la représentation proportionnelle. Il nous souvient de lui avoir objecté que la représentation proportionnelle était bien dans la ligne de la démocratie politique, dont il était partisan. Elle fait du Parlement l'image exacte, la représentation véritable du pays. Qu'importe! répondait-il avec fougue. Il faut qu'une conception politique déterminée dispose de la majorité. Autrement, c'est la paralysie politique. Comment cet esprit si clair n'a-t-il pas vu que la *standorganisatie*, c'était la représentation proportionnelle introduite jusque dans le sein des partis, c'étaient les inconvénients de la représentation proportionnelle chiffrés par le produit du nombre des partis multiplié par celui des classes?

* * *

Du point de vue social, nous voyons aussi de grands désavantages au système adopté par la Ligue des Travailleurs chrétiens.

La tentation est grande pour un organisme qui est à la fois professionnel et politique, de verser dans l'étatisme. L'intervention de l'Etat, pour une classe qui dispose d'une influence prépondérante dans les Chambres et au Gouvernement, c'est le moindre effort. L'action professionnelle extrapolitique demande plus de patience et plus de discipline et plus de persévérance. Mais elle est bien plus précise et, en définitive, plus efficace que l'intervention de l'Etat. L'intervention de l'Etat ne doit que suppléer à l'insuffisance de la profession et couronner l'action de celle-ci. Mais, encore une fois, lorsque l'on dispose de la puissance politique, quelle invincible tentation d'en abuser et de créer petit à petit un étatisme professionnel s'ajoutant à l'étatisme de l'enseignement, à l'étatisme des monopoles et à tous les étatismes qui écrasent la nation et qui sont nuisibles, en définitive, même aux classes qui s'en estiment les bénéficiaires. Car l'Etat s'acquitte très mal de ses fonctions usurpées.

Lorsque le P. Rutten cite les résolutions de Fribourg où il est exigé que les organismes professionnels soient représentés dans les conseils de l'Etat, peut-être équivoque-t-il quelque peu. Tous les sociologues catholiques affirment la nécessité, pour les organismes professionnels, de faire entendre officiellement leur voix aux législateurs et aux gouvernants. Mais il n'est pas écrit dans les résolutions de Fribourg que les délégués des professions doivent devenir eux-mêmes législateurs et gouvernants. Cela n'est pas écrit non plus dans l'article de M. Georges Legrand que cite également le P. Rutten. Chacun sait que l'opinion de M. Legrand est précisément à l'opposé de la *standorganisatie* politique. Il s'est fait le propagandiste en Belgique de la représentation des intérêts devant les pouvoirs politiques et non dans les organismes politiques.

Mais enfin, nous dira-t-on, il faut se mettre en face de la réalité. Les organisations ouvrières n'ont et ne peuvent avoir de garantie, dans le système politique actuel, que leurs intérêts seront sauvegardés, qu'en s'introduisant directement aux postes d'influence législative et gouvernementale. Est-ce bien certain? Supposons

que la classe ouvrière organisée dresse la liste de ses revendications essentielles sur le plan politique; revendications religieuses, revendications sociales, revendications économiques; et qu'elle dise à tous ses membres, voilà notre programme minimum; entré les candidats qui s'offriront à vos suffrages, choisissez ceux qui vous paraissent le mieux à même de conduire le pays et qui, en outre, se rapprochent le plus de ce programme minimum. Ne pensez-vous pas que les candidats en tiendraient compte. Ne sentiraient-ils pas leur élection ou leur réélection dépendante de la classe ouvrière? C'est tellement vrai que les dirigeants de la démocratie chrétienne ne devraient user de cette puissance de pression qu'avec modération, c'est-à-dire qu'ils devraient bien stipuler qu'un candidat, admit-il tout le programme ouvrier, est cependant indigne d'être élu s'il n'a pas en outre l'ardent patriotisme et la haute compétence politique essentiellement indispensables à un député ou à un sénateur.

Voilà un moyen grâce auquel la Ligue des Travailleurs acquerrait et exercerait l'influence politique qui lui est nécessaire sans se transformer pour autant en parti ou en section de parti et sans assumer des fonctions qui débordent et qui dominent sa compétence.

* * *

Il nous reste à signaler les plus graves inconvénients de la *standorganisatie*, les inconvénients d'ordre religieux. Votre organisation de la classe ouvrière, dites-vous, est principalement religieuse. Or elle a en même temps une fonction politique. Elle a un programme politique, elle déploie une activité politique. Son programme et son activité politiques ne sont pas obligatoirement approuvés par tous les catholiques. Des catholiques vont la combattre sur le terrain politique. Le moyen, après cela, de l'aider et de la soutenir sur le terrain religieux et le terrain social? Car toute la force d'organisation que vous demandez au nom des intérêts religieux et sociaux vous l'employez ensuite à des fins politiques, à la réalisation d'un programme politique parfaitement et légitimement discutables entre catholiques. Combien délicate surtout n'est pas la situation des prêtres aumôniers des Ligues de Travailleurs. Car ces Ligues étant principalement des organismes religieux ont besoin d'aumôniers comme tous les groupes d'Action catholique. Comment empêcherez-vous que ces prêtres ne prennent figure de chefs de clans politiques? Et comment après cela seront-ils encore en état d'exercer fructueusement tout leur ministère pastoral?

D'ailleurs, les directives pontificales sont ici d'une telle netteté que j'avoue bien simplement ne pas comprendre comment on peut accorder avec ces directives la *standorganisatie* telle que la préconisent les chefs du mouvement ouvrier chrétien de Belgique.

Parlant des organisations professionnelles à la fois religieuses et sociales recommandées par *Rerum Novarum*, Léon XIII déclare qu'il est inadmissible qu'elles jouent un rôle politique.

Cette défense édictée dans *Graves de communi* est réduite par certains aux luttes politiques qui ont pour enjeu le régime. Mais le régime politique dont parle en effet Léon XIII dans ce grave document n'est autre que la démocratie politique. *Regimen popolare* est la traduction latine du mot grec δημοκρατία. Il ne s'agit donc pas ici, à proprement parler, de république ou de monarchie. Il s'agit tout simplement de savoir si la démocratie chrétienne que l'Eglise a prise sous son patronage peut impliquer ou doit exclure la démocratie politique. Léon XIII répond énergiquement qu'elle doit l'exclure. Tout le contexte de l'Encyclique nous force à comprendre ainsi la défense pontificale. Comme nous le rappellerions au début de cet article, Léon XIII voulait écarter de la démocratie chrétienne tout ce qui est sujet à discussions entre catholiques. Ce texte de *Graves de Communi* a été repris par Pie X dans le

Syllabus social qu'il a publié à l'intention des dirigeants de l'Action catholique italienne. La même défense a été promulguée dans des cas particuliers, mais en s'appuyant sur des principes généraux, par Benoît XV et surtout par Pie XI.

Nous avons conscience de la gravité de notre critique. Et nous n'oserions pas la formuler si nous n'y avions longuement réfléchi. Nous ne demandons d'ailleurs qu'à être éclairés. Qu'on veuille bien nous dire ce qu'a voulu exprimer Léon XIII par l'interdiction que nous venons de rappeler. Le R. P. Vermeersch, dans une brochure qui date de l'époque même de *Graves de Communi*, s'y est essayé, mais à notre humble avis, plutôt malheureusement. Le Pape, explique-t-il, a simplement fait remarquer que la démocratie chrétienne ne doit pas être nécessairement politique et que la politique n'est pas de l'essence de la démocratie chrétienne. Mais Léon XIII déclare expressément, que pour la démocratie chrétienne, prendre un sens et une signification politiques est une chose funeste et condamnable, « nefas ». Nous avons demandé au R. P. Vermeersch lui-même de nous expliquer comment il tirait sa traduction ou plutôt son interprétation du texte latin. Nous n'avons pas compris ses explications.

Dès lors, nous ne voyons plus qu'une échappatoire, c'est de déclarer que la défense promulguée par *Graves de Communi* est tombée en désuétude, comme les royalistes français prétendent que le conseil de ralliement à la république donné par Léon XIII a été rétracté implicitement par ses successeurs. Mais nous n'avons encore rencontré personne qui osât mettre en doute la valeur obligatoire de *Graves de Communi* au même titre que *Rerum Novarum*. C'est qu'en effet l'interdiction de Léon XIII repose sur une doctrine constante dans l'enseignement romain, la doctrine de la distinction parfaite entre l'Eglise et l'Etat. Il est bien vrai, mon Révérend Père, comme vous aimez à le répéter, que l'Eglise ne sépare pas ce que Dieu a uni, mais il est non moins vrai qu'elle ne confond pas ce qu'Il a distingué. Bien que les intérêts éternels soient fortement solidaires des intérêts temporels, les deux sociétés suprêmes auxquelles il a confié, dans leur ensemble, ces deux sortes d'intérêts, sont souveraines chacune dans leur domaine. La théocratie n'est pas une conception chrétienne. Aux âges de la plus grande puissance pontificale, les interventions excessives de cette puissance dans le temporel, ont été désastreuses. Les deux pouvoirs doivent s'entendre et collaborer, mais rester indépendants, Rome a toujours condamné la séparation, elle a toujours enseigné et pratiqué la distinction de l'Eglise et de l'Etat. De même enseigne-t-elle à distinguer les organismes d'action catholique, religieuse et sociale, des groupements d'action politique.

LOUIS PICARD.

L'hérésie de la Paix

Il est un sophisme contre lequel je ne cesserai de protester. Ce sophisme a des formes multiples; il ressort avec une netteté particulière du contraste présenté par l'Amérique et la France.

Voici l'essence de ce sophisme, de cette hérésie plutôt. Il est une chose qu'on appelle pression, et qu'il faudrait plutôt appeler oppression. Elle mériterait d'être qualifiée de coercition.

Elle consiste en ceci: on oblige des hommes à faire ce

que, libres, ils ne feraient pas, et cela, non pas en les convertissant à certaines vues, en usant à leur égard de la persuasion, mais à l'aide de moyens matériels. L'hérésie (une hérésie de nature bien vile et fort vulgaire) consiste à dire que c'est là un acte chrétien, tant que la pression est d'ordre économique, mais plus, si elle est de nature militaire. L'usurier ne mérite aucun blâme. — bien qu'en réalité il ait recours à la force. Le bandit de grand chemin est, lui, digne de blâme, non pas parce qu'il recourt à la force, mais parce qu'il se sert d'armes à feu. De même les financiers peuvent exploiter, extroquer ou affamer de pauvres gens par la contrainte brutale matérielle. Mais, comme idéalistes et progressistes, il leur faut travailler à promouvoir ce qu'on appelle « la réduction des armements ». Car les armées ne se servent-elles pas, elles aussi, d'armes à feu ?

L'opposition n'est pas entre « force » et « liberté », ni entre « accord » et « désaccord ». Il s'agit uniquement de deux formes de coercition différentes : la contrainte par la famine ou par la banqueroute, et la contrainte par les balles et les obus.

Il peut être indispensable, parfois, de faire violence aux gens. Mais ce n'est pas l'instrument employé qui est moral ou immoral, c'est l'acte même de faire violence. Et ce qu'il faut dire de la différence, c'est qu'elle est inexistante ! L'oppression reste toujours l'oppression, qu'elle s'exerce à l'aide du militarisme ou d'un monopole, comme un meurtre reste toujours tel, qu'on le commette à l'aide d'un sabre ou d'un couteau de cuisine. L'assassin qui fait son œuvre sans bruit au foyer domestique aurait bien tort de prétendre qu'il n'a rien d'un militariste.

Tel est le principe. Son application pratique saute aux yeux. L'explication de la chute du franc, qui n'a rien à voir avec une chute de la France, est fort simple. Les grands millionnaires américains qui jonglent avec l'argent, voudraient abattre la défense nationale française et la dignité française. Ils sont à même de se livrer à volonté à ce jeu inepte sous le couvert des étiquettes les plus différentes. Le voudraient-ils, ils pourraient donner à un million de demi-couronnes anglaises la valeur de deux pences. Mais ils en veulent au franc, et non à la demi-couronne. Certes, tous ces gens-là sont d'un type bien peu estimable. Chez eux tout est vulgaire, de leurs manières à leur mentalité. Mais ce qu'ils ont peut-être de plus bas, c'est leur « haut idéal ». Ils croient en une certaine chose qu'ils nomment « Paix ». Ils désapprouvent ce qu'ils appellent « militarisme ». En d'autres termes, ils désapprouvent toute forme d'oppression comportant un risque pour l'oppressé.

Nous aussi, nous réprovons l'oppression au sens prussien du mot. Pourtant, mis au pied du mur, et obligés de choisir entre les deux types d'oppressés, nous préférons l'oppressé prussien. Les Prussiens ont échoué : et nous nous figurons que la prochaine Révolution, après celle qui « prit la Bastille », sera celle qui assiégera la Banque !

G.-K. CHESTERTON.

Charles Silvestre⁽¹⁾

Notre époque se meurt de sécheresse. Les rues des villes contiennent un air raréfié où les idées et les sentiments se décomposent et se déforment, prennent des aspects monstrueux. Les romans de Charles Silvestre sont des livres où l'on respire. Ils sont purs et simples, forts et vivants, comme la campagne limousine.

Je viens de lire dans la *Ligne de cœur*, charmante revue que publie à Nantes M. Julien Lanoë, quelques « réflexions sur l'avenir du roman » qui me permettent de reconnaître, en des œuvres comme *Prodige du cœur* ou *Aimée Villard, fille de France*, les vœux déjà exaucés des générations nouvelles. Julien Lanoë, dont le nom doit être soigneusement retenu, est un jeune homme sensible, intelligent, tout clair ; ses réflexions qu'il intitule « Trois siècles de littérature » et qu'il dédie à Jean Cocteau et à Jacques Maritain continuent l'action de leurs lettres. Lanoë voit nettement à quel abus de l'analyse rétrospective nous a conduit à une littérature où l'inconscient joue le rôle du vieil *anagké*. Il a beau admirer Marcel Proust et l'aimer, comme nous tous, il ne peut se dissimuler la cruelle erreur qui le déchire.

« Honte au roman psychologique ! écrit-il. Il a crucifié la lumière du cœur. Il faut maintenant songer à la recomposer toute blanche, à confondre, du violet au rouge, l'orgueil des couleurs vives et la subtilité des nuances faisandées. Il faut replier cette plume de paon.

« La littérature a faussé toutes les valeurs. Elle abuse de tout ce dont elle se sert. Depuis trois cents ans qu'elle fait son jeu de l'amour, que n'est-il pas devenu ! Qui le reconnaîtrait parmi tout ce qui porte son nom ! La pire injure qu'on lui ait faite n'est pas encore de l'avoir confondu avec le plaisir de la chair, mais bien plutôt avec l'imagination. Un cœur capable d'interminable illusion est un cœur qui aime !...

« ... La vérité est que l'indifférence nous rend myopes et que l'amour corrige cette infirmité... Ce corps qui semblait hier heurter vos regards et gêner votre confort « ne résiste pas à la forme de l'âme » suivant l'expression magnifique de Max Jacob : ses qualités étincellent. N'aimer plus quelqu'un, c'est ne plus savoir le regarder. C'est signe que la vue baisse, que le cœur se déprime. L'objet de l'amour reprend une apparence fausse et sa trompeuse opacité. C'est juste le moment où Proust croit que la vue redevient normale.

« On ne peut jamais voir une chose avec lucidité sans l'aimer aussitôt. Tout dépend donc de la pureté de l'œil... »

Voici une première vérité acquise : l'amour, le vrai amour n'a pas de bandeaux ; c'est lui qui voit clair. Le grand Léonard disait que l'amour est d'autant plus ardent que la reconnaissance est plus certaine ; mais la réciproque est également vraie : la connaissance est d'autant plus certaine que l'amour est plus ardent. La théologie catholique enseigne merveilleusement que Dieu est Amour, qu'Il est tout Amour, qu'Il n'est qu'Amour. Aucune haine en Lui. Toute haine se sépare de Lui. Elle se sépare ainsi de la Lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. Elle se précipite aux ténèbres extérieures.

L'amour voit clair. Fini donc le scepticisme, le dilettantisme, cette *disponibilité* que signale avec force M. Georges-Philippe Friedmann, dans la revue *l'Esprit*, et qui fait que l'on ne s'attache

(1) *Prodige du cœur*, *L'Amour et la Mort de Jean Pradeau*, — *Aimée Villard, fille de France*, — *Belle Sylvie*, par Charles SILVESTRE (Plon).

Le Merveilleux médecin, *Cœurs paysans*, par Charles SILVESTRE (Bloud et Gay).

pas au réel mais que l'on jongle avec tous les possibles. Il est curieux que les jeunes philosophes de l'*Esprit*, dans toute la partie constructive de leur œuvre, n'avancent rien que nous ne puissions faire nôtre. D'où vient donc leur furieux antichristianisme, leur incompréhension de saint Thomas et de Maritain? J'ai bien peur qu'il y ait là-dedans l'aveuglement d'une haine. Il est d'Henri Lefebvre, cependant, ce beau mot que je veux encore citer : L'amour « est la plus pure des présences et peut-être, en définitive, la seule ».

Ainsi donc, le vœu de tous les jeunes gens, même de ceux qui s'imaginent le plus opposés, est de retrouver l'amour et, par l'amour, le réel. Je répète que Charles Silvestre, dans le roman, leur présente quelques prototypes des œuvres qu'ils souhaitent.

Œuvres d'amour, faites avec amour et avec respect. Claire Lautier, l'héroïne de *Prodige du cœur*, nous apporte le sens du réel qui est le sens de la bonté.

Et d'abord Charles Silvestre nous replonge dans la nature. Suzanne, la Suzanne de Giraudoux, a quitté Peyrat-de-Bellac pour devenir M^{lle} Robinson Crusôé. Mais j'imagine que dans son île du Pacifique, elle a dû regretter plus d'une fois de ne pouvoir aller courir sur la prairie que baignent la Gartempe et le Vincom, cette prairie dont Frédéric Lefèvre ne peut séparer l'image de Charles Silvestre. Le romancier, lui, demeure à Peyrat-de-Bellac. Il suit d'un sourire un peu attristé la capricieuse Suzanne. Il sait bien qu'elle reviendra. Il pense qu'il lui dirait volontiers avec l'auteur de *l'Imitation* : « Que pouvez-vous voir ailleurs que vous ne voyiez où vous êtes? Voilà le ciel, la terre, les éléments : or, c'est d'eux que tout est fait ». Quel beau ciel vivant, d'ailleurs, que celui du Limousin! L'horizon, selon les jours, s'éloignait ou se rapprochait avec ses châtaigneraies, ses villages aux tuiles rouges et le regard de ses eaux. On voyait naître les pluies et les neiges dans le nuage qui se déroule. Le beau temps sortait d'une grande porte bleue... ». Charles Silvestre ne souligne jamais; il est la mesure même et le goût. Je voudrais, cependant, que l'on remarquât l'originalité d'un style qui, d'une manière pure mais forte et neuve, nous replonge dans une campagne française. « Peu à peu, dit-il, encore, l'herbe faisait une paisible lumière verte; et la rivière éveillait un mystérieux tournoiement de guérets et de prairies ». C'est la réalité même et Charles Silvestre nous la donne parce qu'il aime son pays.

Il l'aime dans le temps comme dans l'espace. *Le Merveilleux Médecin* et *Belle Sylvie* nous évoquent le Limousin du XVIII^e siècle finissant et de la Révolution comme *l'Amour et la Mort de Jean Pradeau* et *Prodige du cœur* nous le montrent dans l'après-guerre. Il suffit à Charles Silvestre de sa province pour y tâter le pouls du monde. Mais, quelque fièvre qui le soulève, il sait que l'Amour demeure pour le sauver. Il y a une constance du cœur entre Sylvie, Aimée Villard et Claire Lautier. Jean Pradeau est un frère de François Paitaud des *Cœurs Paysans* et du capitaine Lautier. Même lorsqu'ils semblent humiliés et vaincus, ces héros de la bonté sont grands et forts. Marcelle Breuil est sauvée par la mort de Jean; Tabbelle Brun de la Pouyade, par le dévouement de François; c'est devant le portrait du capitaine Lautier que s'accomplit un prodige du cœur. Sans rhétorique, sans illusion, Charles Silvestre met toute chose à sa vraie place.

Son œuvre est comme un arbre qui fait siennes les nourritures de la terre et du ciel, comme cet arbre que Tête d'Or invoque au début du drame de Claudel. En pleine nature, elle est aussi en plein peuple paysan. Les contes, les chansons, les proverbes, les plaisanteries, ces « gnorles » qui sont au Limousin ce que les « galéjades » sont à la Provence, y trouvent aisément leur place. De ce point de vue, je ne vois que l'œuvre de Mistral, d'ailleurs très différente, à lui comparer.

Les animaux s'y mêlent doucement à la vie des hommes; le

chien, cet ami des paysans, que de fois nous le retrouvons! Fretin du *Merveilleux Médecin*, Catin de *Belle Sylvie*, Fidèle de *Cœurs Paysans*, Tant-Belle, de *Prodige du Cœur*, jouent aussi, dans les livres de Silvestre, leur rôle d'amour.

Et au-dessus de tout il y a un grand sens catholique, large, profond, vivant et simple. Le grand mot de religion prend ici toute sa valeur. Mais là, non plus, Silvestre ne souligne jamais. La Foi est une atmosphère; les héros y baignent comme dans l'air du Limousin.

Je voudrais dire que Silvestre est un Rousseau catholique. « Charles Silvestre, écrit Henri Pourrat, a trouvé le secret d'un charme tout proche des prairies dont le foin mouillé bouge au vent du matin sous les châtaigniers tachetés de feux verts. » Aucune fadeur, mais quelque chose de sain et de pur. L'intrigue ne languit jamais.

Henri Pourrat, Jérôme et Jean Tharaud, Frédéric Lefèvre, Jean Giraudoux, ont déjà dit à maintes reprises la haute valeur du romancier de *Belle Sylvie*. Je pense que tous les lecteurs d'après-guerre doivent aller à lui comme, à la fin du XVIII^e siècle, chacun se précipitait à Rousseau.

JEAN SOULAIROL.

Un art du feu

On parle beaucoup aujourd'hui des *Arts du jeu*. Les écoles industrielles leur font, à l'envi, la part belle, avec raison. Mais ils ont, eux aussi, leur *Cendrillon*, et c'est le vitrail, l'art du vitrail, dont les congrès ne s'occupent guère, et sur l'importance duquel il est bon, nous semble-t-il, de faire, de temps à autre, un appel d'attention.

* * *

Rendons hommage d'abord aux *Ecoles Saint-Luc* et à nos *Ecoles des Arts et Métiers*, qui, durant le demi-siècle écoulé, ont formé nos meilleurs *verriers* — c'est le terme employé au XVI^e siècle — et qui ont ainsi sauvé, chez nous, l'art du vitrail, ne fût-ce que par la science et la haute conscience professionnelle, qu'ils ont mises, ces artistes, à restaurer nos chefs-d'œuvre religieux, s'inspirant en cela des grands exemples des Capronnier, des Béthune, des Pluys...

Sait-on suffisamment aujourd'hui quelle somme de connaissances — surtout expérimentales — doit posséder un *élève-verrier*?

Il doit par une étude approfondie, s'être familiarisé avec les grands maîtres des XII^e et XIII^e siècles (1), avec les maîtres les plus remarquables de la Renaissance (2); puis s'être exercé à composer, travail essentiel, qui consiste à *comprendre* un sujet, à l'adapter ensuite aux exigences du métier, d'un métier où les formes se délimitent par des lignes de plomb et s'orchestrent de couleurs spécialement choisies; qui consiste encore — et avant tout — à juger le milieu, les conditions d'éclairage, à bien faire la distinction entre motif profane et motif religieux, ordonnance monumentale et ordonnance simplement civile, coloris grave et colorations claires, dorées... Distinguer les verres, calquer les projets, découper les calibres, mettre en plombs provisoires, peindre

(1) Leur dessin est naïf, gauche, sans aucun doute; mais ils sont dans l'esprit de l'Eglise, c'est-à-dire qu'ils ne travaillent que pour la gloire de Dieu.

(2) Leur dessin est splendide (Coxie, Van Thulden, Van Orley, Dürer, Jean Cousin, Palissy, Angrand le Prince, etc.), mais l'esprit est plutôt profane.

aux couleurs vitrifiables — sans confondre toile et panneau de verre à travers quoi doit passer la lumière — enfourner et défourner, mastiquer à la brosse, jouer du grésoir, que sais-je encore... le futur *verrièreur* doit savoir tout cela; il doit donc l'apprendre d'abord — et pratiquement — à l'école (1).

Son but est de bien connaître non seulement le vitrail religieux, mais encore le vitrail civil, élément décoratif recherché de plus en plus par nos jeunes architectes, qui ménagent volontiers, dans les intérieurs simples et sans relief sculptural de nos maisons modernes, une lumière au coloris agréablement doré, et qui font participer au mouvement des lignes de l'architecture celui des lignes du plomb, dessinées avec plus de goût qu'à la fin du dernier siècle, sans « coups de fouet », sans complications ni extravagances.

* * *

Le vitrail *religieux* — disons-le franchement — reste quand même arriéré et comme confiné dans la plagiat des *styles anciens*. Il y a de nobles exceptions; mais, en général, on « reproduit » à qui mieux mieux, sans se lasser. Dans les pays voisins, au contraire, nous assistons, surtout depuis quelque vingt ans, à une éclosion d'œuvres véritablement modernes. Chez nous, depuis vingt ans, l'art du vitrail n'a guère bougé d'un pas. On dirait que, pour nos artistes, l'art des XII^e et XIII^e siècles est l'art éternel, alors qu'il est mort, bien mort, et que, s'il peut admirablement fournir aux élèves un code de lois fondamentales, par conséquent une excellente base pour l'étude des principes, étude éminemment formatrice, il est cependant incapable de répondre aux exigences de l'âme moderne, que les « redites perpétuelles » exaspèrent (2).

Aux XV^e et XVI^e siècles les *verrièreurs* ont osé faire œuvre moderne. Quel plaisir pour les yeux et quelle joie pour l'âme de contempler, à Sainte-Gudule, par exemple, dans une travée à fleurons gothiques, comment la Renaissance entendait la vie de l'Art. Les deux verrières du transept dessinées et exécutées par Van Orley égalent les plus belles pages de Bach. Van Orley était *moderne* pourtant, mais à la façon de Michel Coxie, de Franz Floris, dont les œuvres resplendissent de sobriété et de grandeur, malgré la présence de motifs architectoniques inspirés de la Renaissance italienne, et malgré l'architecture gothique de l'édifice; à la façon de Van Thulden et de Jean de la Baer, qui n'ont pas évité le style pompeux du temps, mais dont, surtout pour les trois Van Thulden, l'effet est prestigieux (3); à la façon d'Arnold de Nimègue qui exécuta, l'an 1500, les quatorze verrières qui se trouvent aujourd'hui dans le transept de la cathédrale de Tournai, et qui sont parmi les plus belles du monde, sinon au point de vue religieux, du moins comme merveilles de coloris et comme pages d'histoire locale; à la

(1) Depuis le XII^e siècle, quand le moine Théophile écrivait son *traité* du vitrail, la technique de cet art ne s'est guère modifiée et le *machinisme* n'y a guère touché. Les verres ont reçu des notes nouvelles de couleurs, une *texture* même dont les anciens n'eurent point l'idée. On parle aussi beaucoup, depuis la guerre, des *plombs armés*, qui permettent de supprimer les vergettes, d'éviter les affaissements et la rouille. Mais Levieil, au XVIII^e siècle, les employait déjà. On se soucie enfin un peu plus que les anciens de l'aspect extérieur du vitrail.

(2) Nous avons joui de voir la *Gazette de Liège* (numéro du 16 juillet dernier) défendre ces idées à propos de l'Exposition des travaux de l'Ecole Saint-Luc, à Liège. On reproduisait quelques types d'art moderne mais « logiquement moderne », écrivait-on; et l'intelligent auteur de l'article ajoutait : « S'il est admis qu'en fait d'art la stagnation est la mort, pas un visiteur ne manquera de proclamer qu'un courant de vie sagement rajeuni circule toujours à Saint-Luc. » A la bonne heure!

(3) Malheureusement on a eu l'idée de nettoyer quelques vitraux de Sainte-Gudule. Savez-vous comment? Mais en les passant à la lessive!! Un artiste eût fait enlever prudemment la poussière. Mais entre l'artiste et le pur archéologue, *magnum chaos*...

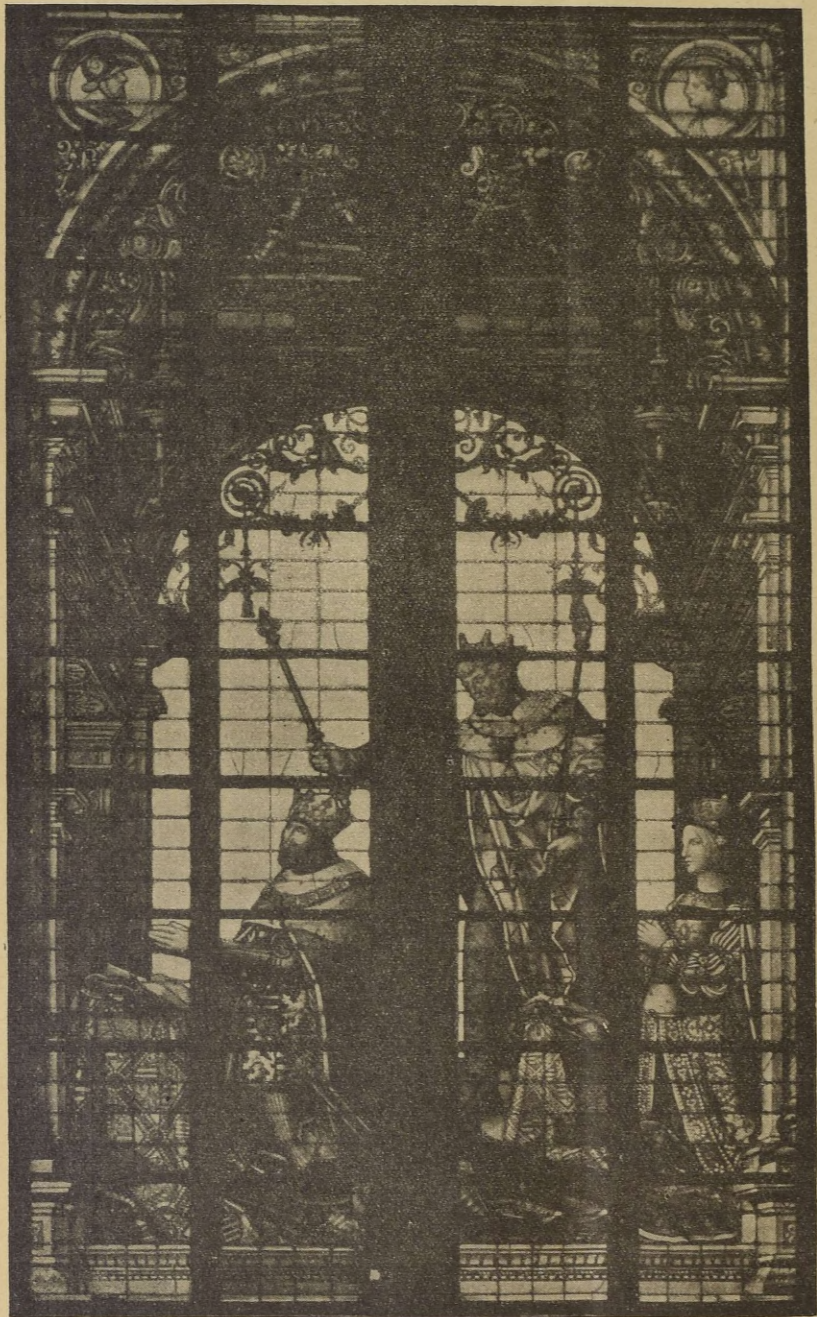


Vitrail de la Cathédrale de Tournai. — Abside méridionale du Transept. Haut : Le droit de pontenage. — Bas : Fuite de Chilpéric vaincu.

façon de Capronnier lui-même qui inséra, dans deux hautes verrières de la chapelle du Saint-Sacrement (XIV^e siècle), à la mémoire de Mgr Labis, deux sujets bien modernes, traités dans un style

plus moderne encore, d'une disposition plutôt rudimentaire, mais qui présente un chatolement inattendu de couleurs profondes.

* * *



LOUIS II, Roi de Hongrie
et MARIE, Reine de Hongrie *

Bernard Van Orley
(1557).

* Cliché dû à l'obligeance de M. Albert Dewit, éditeur du magnifique ouvrage de M. Henri Velge sur la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule.

A moins qu'il ne s'agisse de restaurer un vitrail, l'artiste ne doit jamais suivre le style ancien du monument, mais s'y adapter, comme l'ont si bien réussi les maîtres que je viens de citer.

En France, il y a beaucoup de cathédrales où l'on retrouve un ensemble, complet ou presque, de vitraux des XII^e et XIII^e siècles. A Bourges, au Mans, à Chartres, ailleurs encore, on est ému, et jusqu'au tréfonds de son cœur de chrétien, par la puissance d'expression religieuse des verrières. Des peintres-verriers modernes — Capronnier, par exemple, pour le chevet du chœur de la cathédrale de Tournai — ont essayé de copier ces œuvres des grandes époques. Avec une persévérance et une science dignes d'une meilleure cause, à l'aide de documents authentiques, à force de talent, ils ont obtenu un résultat apparent, mais tout négatif. Leurs verrières sont mortes. Vouloir prendre l'âme et la main d'un verrier du Moyen-âge, c'est vouloir prendre la lune avec les dents.

A l'époque de la Renaissance, si l'art monumental est vivant, c'est que les artistes furent modernes, libres de s'exprimer en hommes de leur temps. Aussi quelle joie de haute qualité vous éprouvez à les regarder vivre dans leurs œuvres!

* * *

L'Exposition des Arts décoratifs de Paris (1925), nous a montré clairement la possibilité d'un renouvellement dans la technique du vitrail par l'emploi des verres prismatiques et imprimés blanc, des verres martelés français, des verres flammés, chamarrés, opaques, etc. Le jeu d'assemblage de ces différents verres ne manquait pas d'intérêt. Mais c'est là le côté matériel et presque fastidieux d'un art qui doit toujours aspirer ad immatériale, selon le mot du moine Théophile, et cela ne compte guère au point de vue religieux (1).

Th. BONDRIT.

(1) J'entends souvent parler de grisailles. Il faut s'entendre sur le sens de ce mot. S'il s'agit d'une composition faite au moyen de figures, d'éléments décoratifs, et exécutée sur verre clair, au moyen de couleur-grisaille, rehaussée, à la rigueur, de jaune, cela peut donner un beau travail, si la

Autour du « Soleil de Satan »⁽¹⁾

Essai de critique théologique

Tout le monde a lu *Sous le soleil de Satan*. C'est un succès. D'autant plus remarquable que l'ouvrage, — classé sous la rubrique « roman » qui couvre tant d'espèces disparates, — ne se lit pas « comme un roman ». C'est une œuvre forte et dure, d'une implacable puissance, bourrée de substance à en éclater, mais d'aspect morose, sans grâce, inharmonique. Une âpre vie circule à travers cette histoire, qui est purement une histoire d'âme, et y suscite des développements serrés, implexes, touffus, au milieu desquels nous voyons se dresser à chaque instant de terribles, d'angoissants problèmes. Le style de Bernanos n'a rien d'un polissoir : c'est un instrument coupant et térébrant, — manié parfois d'une façon un peu hâtive et chaotique, — qui fait des entailles rugueuses et donne aux choses des contours abrupts. L'auteur dépouille sa matière de la façon la plus rigide, il en supprime tous les accessoires. Dans le désert où il nous entraîne, rien de riant, pas une source claire, pas un buisson qui verdoie. A le suivre, nous ne rencontrons aucun de ces reposoirs, non pas toujours superflus, que la plupart des romanciers modernes, même les plus préoccupés d'entrer au vif des consciences et des problèmes religieux, laissent subsister dans leurs œuvres. Pittoresque sensible, poésie de la nature et des choses, péripéties extérieures : tout cela n'apparaît ici qu'en esquisse et comme dans le lointain, indiqué, non exploité.

Que l'on compare, à ce point de vue, *Sous le soleil de Satan* au dernier roman d'Émile Baumann : *Le signe sur les mains*. C'est comme si l'on rapprochait la soie brochée d'un splendide ornement liturgique et le crin d'un cilice, Baumann, si hardi pourtant à scruter le mystère, l'enveloppe de poésie, de la féerie prestigieuse de ses descriptions : il l'intronise dans un tabernacle somptueusement drapé. Bernanos déchire les tentures, renverse le baldaquin et jette dehors sans ménagements la chose étrange et secrète qui palpète sous le jour cru. Toujours soucieusement tendu vers son objet, il ne s'intéresse qu'au drame invisible. Farouchement, il met à nu des âmes, une âme surtout, désolée et trouble, aux prises avec les forces les plus redoutables du monde surnaturel. Mais cela même marque son œuvre, entre toutes, du signe certain de la grandeur et de la force. Elle tranche sur tout ce que nous avons vu jusqu'ici. En faire « la critique littéraire », comme on dit, serait la prendre par le petit côté. Aussi m'attacherai-je à son

forme et l'expression sont belles, harmonieuses. On cite comme remarquable la verrière de Gisors, près de Rouen, consacrée à la vie de la Vierge, et sur verre blanc. Les anciennes verrières de Sainte-Gudule que j'ai citées sont un peu dans cet esprit.

Mais s'agit-il de vitraux exécutés au *pochoir*, composés d'entrelacs et d'un peu de mauve couleur sur les bords, alors c'est la négation de l'art du vitrail. C'est triste, gris, inexpressif.

La vraie grisaille était déjà connue au XIII^e siècle. Arabesques au trait noir sur fond blanc. Mais quelle finesse de dessin ! Evidemment travaillé à la main. Comme d'ailleurs les colorations des bordures.

(1) « *Sous le soleil de Satan* » est toujours vivement discuté. On raconte même, sous le manteau, que l'ouvrage est déferé à Rome...

Nous venons aujourd'hui au dossier le bel article que vient de lui consacrer, dans le *Correspondant* du 25 juillet, le R. P. de Tonquédec, S. J. La compétence théologique de l'auteur et sa haute autorité en matière de surnaturel et de mystique, confèrent à ses jugements une valeur toute particulière.

sujet même, si passionnant, pour l'examiner en prêtre et en théologien (1).

L'histoire de l'abbé Donissan n'est pas exactement l'histoire de la sainteté. Ce serait plutôt le drame de l'illusion mystique, ou plus précisément encore, la lutte, aux alternatives de succès et de revers, entre une âme sincère, généreuse, mal équilibrée, peu judicieuse, et l'illusion : celle-ci suggérée, entretenue par celui que l'Évangile appelle « le Père du mensonge ». Mais cette définition même n'est encore qu'approchée et ne fait entendre que la dominante de l'ouvrage. Le cas imaginé par Bernanos est extrêmement complexe ; et le mieux que nous puissions faire, pour l'apprécier, c'est de le considérer successivement sous ses divers aspects.

Illusion d'abord, ai-je dit. En ascèse et en mystique, ce mot banal a un sens tragique. Il exprime le péril larvé, c'est-à-dire le plus perfide, le plus difficile à conjurer. On rencontre, en effet, des âmes égarées très loin du bon chemin, nouées en plein développement, déformées, viciées par l'illusion spirituelle. Quelquefois sans faute de leur part, ou par le fait d'une faute légère. Un conseil mystérieux de la Providence fait dépendre le progrès des âmes, non seulement de leur bonne volonté, mais encore des circonstances qui naissent autour d'elles et en elles. La grâce ne se développe pas isolée, sous un abri impénétrable, au sein d'un vide protecteur : elle peut être favorisée ou entravée par son milieu, bien qu'elle demeure toujours suffisante pour assurer le salut. Sainte Thérèse nous expose, par exemple, le mal que peut lui faire un directeur ignorant. La vie de saints personnages, canonisés ou non, nous fait connaître des erreurs, plus ou moins et parfois totalement innocentes, dont ils ne sont pas sortis sans dommages. Bernanos, en nous présentant un prêtre trompé par Satan et victorieux seulement à moitié, ne décrit pas un cas chimérique (2).

Mais il s'attaque là à une matière infiniment délicate, où le secours de l'observation directe et des documents qui la conservent ne se remplace pas. Certaines illusions qu'il prête à son héros, — comme l'idée de tuer en soi-même toute joie, — sont singulières, extravagantes : elles frisent les frontières du domaine pathologique. L'auteur les a-t-il imaginées de toutes pièces, inventées ou construites à partir de quelques indices rencontrés çà et là ? J'incline à le croire (3), et je préférerais qu'il les eût cueillies toutes faites dans la réalité qui les produit en abondance, qu'il nous eût entretenus de cas plus généraux et plus communs : l'intérêt et le profit qui se dégagent de son livre, sans parler de la vraisemblance, y eussent certainement gagné.

Or, les illusions de l'abbé Donissan procèdent d'un mystérieux illusionniste : Satan est l'un des personnages du roman. D'autres admireront l'habileté, le tact, le flair avec lesquels Bernanos a manié une donnée si dangereuse ; comment, sans la vider de sa valeur, il la laisse flotter aux limites de la réalité et du rêve, c'est-à-dire précisément là où on la rencontre souvent dans la pratique : de sorte que le héros peut se demander, — comme il arrive en effet à ses pareils, — si vraiment il a vu et senti, ou s'il n'a pas été abusé par quelque image intérieure.

Pour ma part, je ne veux que faire ressortir la légitimité de cet emploi du préternaturel diabolique. Si le romancier doit envisager la réalité telle qu'elle est, dans son ampleur terrible et ses profon-

(1) Je laisse de côté, dans cette étude, l'*Histoire de Mouchette*, hors-d'œuvre assez déplaisant, où le talent de Bernanos n'atteint pas au même niveau que dans le reste du livre. Cette histoire de séduction et de meurtre aurait pu être, sinon supprimée, du moins réduite à quelques indications, qui eussent amorcé la scène où Mouchette reparait dans le corps de l'ouvrage.

(2) On peut voir, dans la vie de sainte Catherine de Bologne, une clarisse du XV^e siècle, les illusions diaboliques qui la trompèrent durant cinq ans. C'est un des exemples classiques en la matière. Cf. *Acta Sanctorum*, 9 mars.

(3) Voir l'entretien de Bernanos avec M. F. Lefèvre. *Nouvelles littéraires*, 17 avril 1926, p. 7, col. 5.

deurs vertigineuses, je me demande de quel droit il en bannirait le ciel ou l'enfer. Le point de vue catholique est le seul total et le seul juste (1). Ne composons pas un corrigé du réel, à l'usage d'un gros public demi-croyant, une petite édition raccourcie, étriquée, amendée, édulcorée, où les passages difficiles ou choquants auroient disparu. Cette médiocre entreprise, qui peut assurer le débit d'un livre au point de vue commercial, n'a pas de quoi tenter le talent : et je conçois que Bernanos en ait essayé une autre.

Donc, il faut en prendre son parti, Satan, les démons sont une pièce authentique du réel : on peut sourire de ceux qui voient leur griffe partout ; mais un chrétien n'a pas le droit de révoquer en doute leur existence et leur action. La Révélation nous avertit que l'esprit mauvais est aux aguets autour de nous : *Adversarius vester diabolus circuit quaerens quem decoret* (2)... *Ut non circumveniamur a Satana : non enim ignoramus cogitationes ejus* (3). Et l'Eglise nous fait prier incessamment pour être gardés de ces influences funestes : *Da, Domine, populo tuo diabolica vitare contagia* (4). *Ab insidiis diaboli libera nos, Domine* (5). Capables de préparer artificieusement certaines circonstances extérieures et d'en tirer un parti perfide, les mauvais esprits ont même le pouvoir, selon l'enseignement commun des théologiens, d'agir au dedans de nous, d'empoisonner nos sens et notre imagination (6). Personne n'a mieux parlé de tout ceci que Bossuet, dans ses sermons *sur les Démons* :

De même, dit-il, qu'une vapeur pestilente se coule au milieu des airs et imperceptible à nos sens, insinue son venin dans nos cœurs, ainsi cet esprit malin, par une subtile et insensible contagion, corrompt la pureté de nos âmes. Nous ne nous apercevons pas qu'il agisse en nous, parce qu'il suit le courant de nos inclinations. Il nous pousse et nous précipite du côté qu'il nous voit pencher : il ne cesse d'enflammer nos premiers desirs, jusqu'à tant que par ses suggestions il les fasse croître en passions violentes. Si nous avons commencé à aimer, de nous, il nous rend furieux... Sa malice est spirituelle et ingénieuse ; il trompe les plus déliés. Sa haine désespérée et sa longue expérience le rendent de plus en plus inventif ; il se change en toutes sortes de formes (7).

Or la tentation n'est pas toujours une poussée, passionnelle ; elle peut être aussi une erreur : l'Ange de ténèbres se déguise en Ange de lumière (8). Les *Règles du discernement des Esprits*, tracées par saint Ignace dans ses *Exercices spirituels*, reposent sur ce fondement. Enfin, ces tentations diaboliques, qui sont le lot commun, peuvent se développer en obsessions tenaces, éclore à leur sommet en visions terrifiantes ou séductrices. Le mode de ce développement, les mécanismes intérieurs ou extérieurs qui amènent cette éclosion n'intéressent pas notre objet présent.

Que, par ailleurs, il soit difficile de discerner, dans la pratique, les influences infernales des infirmités de notre pauvre nature, la chose est certaine. Que même en présence de certains faits étranges et sentant le merveilleux, on puisse hésiter beaucoup sur la cause qui leur doit être assignée, c'est ce que savent bien tous ceux qui s'occupent de ces questions. J'en connais pour ma part qui se demandent fréquemment à qui et à quoi ils ont eu affaire, même lorsque leur intervention s'est trouvée efficace : est-ce à quelque cas d'hallucination, de dédoublement, de perversité naturelle ou de perversion morbide ? ou bien à des phénomènes plus mystérieux, dont l'explication ne se trouve pas tout entière dans le sujet ? Quoi qu'il en soit, l'Eglise ne nous permet pas d'écarter *a priori* cette dernière hypothèse, elle qui conserve soigneusement dans ses

livres liturgiques des prières et des rites d'exorcisme. On ne peut donc que souscrire sans réserves à la protestation de Bernanos, placée dans la bouche de l'abbé Menou-Segrais, contre ce christianisme rationaliste qui relègue au rang des mythes le Tentateur personnel, la malice de l'Ange déchu.

Les nigauds ferment les yeux sur ces choses ! Tel prêtre n'ose seulement prononcer le nom du diable. Que font-ils de la vie intérieure ? Le morne champ de bataille des instincts. De la morale ? Une hygiène des sens. La grâce n'est plus qu'un raisonnement juste qui sollicite l'intelligence, la tentation, un appétit charnel qui tend à la suborner... Dans un pareil univers d'animaux sensibles et raisonneurs, il n'y a plus rien pour le saint j'ajoute : ni pour la victime de Satan), ou il faut (les) convaincre de folie. On n'y manque pas, c'est entendu. Mais le problème n'est pas résolu pour si peu (1).

Voici maintenant une nouvelle complication dans la matière choisie par notre auteur. L'abbé Donissan n'offre pas aux rencontres de la grâce et de l'esprit mauvais un terrain normal. Son cas n'est pas pur, ni au point de vue de la sainteté, ni à celui de l'action diabolique : c'est un cas mixte, hybride. Sa vertu prodigieusement forte, héroïque, sublime, naît sur un sol ensemencé de germes morbides, qui poussent avec elle, ou plutôt en elle, et qui la déforment. Les critiques l'ont généralement remarqué : Donissan n'est pas seulement un saint homme, ni une victime du démon, c'est aussi un malade. Ses folies ne procèdent pas toutes de la folie de la croix ; quelques-unes de ses illusions, nous l'avons déjà insinué, sont d'un caractère plutôt pathologique que diabolique. L'évêché n'a pas tort de le mettre, pendant quelque temps, au repos et au secret. Jugement faible, pour ne pas dire faux, tempérament impulsif, il vit dans une tension nerveuse perpétuelle, dans un affolement chronique. Et ceci se traduit, plus encore peut-être que par telle ou telle démarche absurde, par le ton habituel de ses discours.

Ici, je le crains, l'auteur a, sans le vouloir, trahi son héros. Ce style apocalyptique, échauffé, qu'il lui prête, et dont je ne méconnais pas la sauvagerie beauté (2), dénote une agitation inquiétante. Les paroles empruntées au Curé d'Ars, que le romancier insère çà et là dans cette trame enflammée, y font l'effet de disparates. Par leur simplicité, leur bonhomie, leur finesse un peu narquoise, leur humble bon sens, elles contrastent avec l'éloquence propre à l'abbé Donissan.

Avons-nous affaire ici à quelque chose d'analogue au grossissement scénique ? Fallait-il ces outrances, cette fièvre, cette frénésie pour faire de ces aventures de conscience un drame accessible au public ? Et ce ton violent était-il nécessaire pour rendre attentif le lecteur de 1926 ? Peut-être. La sobriété paysanne d'un Curé d'Ars, la suavité triste d'une sainte Marguerite-Marie, — l'une des âmes les plus éprouvées pourtant et les plus accablées que nous présente l'histoire de la sainteté, — n'y eussent peut-être pas suffi. Ou bien n'est-ce pas que l'auteur, tout épris qu'il est d'un art austère et dépouillé, garde encore, à son insu, dans l'arrière-fond de son esprit, quelque reste de romantisme ? Dans l'état actuel de nos lettres, cette contagion-là se gagne aisément, et ne s'en guérit pas qui veut.

Mais il ne m'appartient pas de trancher ce problème. Seulement, qu'on veuille bien remarquer la portée exacte de la question posée ici. Je ne critique pas, comme certains l'ont fait, *la couleur de la spiritualité* de l'abbé Donissan. Certes, elle n'est pas gaie. Notre homme ne connaît guère le sourire ; il regarde obstinément du côté des perspectives les plus sombres du dogme catholique ; il est comme fasciné par l'idée du péché, des influences de l'Enfer sur les âmes. Mais il y a des spiritualités de ce genre dans l'Eglise de Dieu : tous les saints ne sont pas des François d'Assise ou des

(1) Voir l'entretien de Bernanos avec M. F. Lefèvre, *Nouvelles littéraires*, 17 avril 1926, p. 7, col. 4.

(2) 1^{re} Epître de saint Pierre, V, 8.

(3) Saint Paul, 2^e Epître aux Corinthiens, II, 11.

(4) Collecte du 17^e Dimanche après la Pentecôte.

(5) Litanies des Saints.

(6) Voir saint Thomas : *Somme Théologique* : I^{er} P. q. 111. a. 3 et 4.

(7) Premier sermon, 1^{er} Point.

(8) Saint Paul : 2^e Epître aux Corinthiens, XI, 14.

(1) P. 232. Cf. l'Entretien avec F. Lefèvre, *Nouvelles littéraires*, n^o cit., p. 7., col. 1.

(2) Voir, par exemple, le discours au curé Sabiroux, p. 292, sq.

François de Sales. Bernanos a forcé le trait, — son saint manque trop continuellement, trop absolument de cette paix foncière, « au delà de tout sens », que le Christ a promise aux siens; — mais le trait n'est pas faux. Et je n'y vois rien de spécifiquement « janséniste » ou « manichéen ». J'accepte même, comme une donnée d'expérience, empruntée aux sources les plus authentiques, cette désolation perpétuelle, ce désespoir, cette atroce persuasion d'être au nombre des réprouvés, qui enveloppe comme un suaire glacé le pauvre « saint de Lumbres ». De telles épreuves ne sont pas imaginaires : des âmes en ont souffert et en souffrent.

Ce qui est déplaisant, c'est que cette terrible aventure spirituelle se double, dans le roman, d'une déplorable aventure pathologique. Et encore ici, entendons-nous bien. Je ne prétends pas que le mélange n'existe pas dans la réalité. Je sais que la grâce peut fleurir même chez les détraqués et les demi-fous, bref partout ailleurs que dans la démence pure. Je connais de ces malheureux qui souffrent un martyre affreux et méritoire, qui, dans le crépuscule hagard de leur conscience, pratiquent d'admirables vertus, quise sanctifient merveilleusement. Mais puisque Bernanos avait conçu le noble et hardi dessein de jeter, pour ainsi dire, la sainteté toute crue devant les yeux de nos contemporains, j'eusse aimé qu'il la prit à l'état pur, sans cette complication maladroite qui la dépèce, qui risque de la faire mal comprendre, de la déprécier dans les esprits, d'amorcer de regrettables confusions, auxquelles une certaine psychologie, à prétentions scientifiques, n'est que trop encline.

* * *

Ainsi l'histoire du curé de Lumbres ne nous offre pas le développement normal et harmonieux de la sainteté : ce n'est pas là, si

j'ose dire, la sainteté tirée au clair et mise au net, mais, selon un mot pittoresque de Bernanos lui-même, « le manuscrit de la sainteté » (1), avec ses ratures, ses surcharges, ses passages embrouillés, ses taches. L'étrange personnage qui passe sous nos yeux tâtonne, il va se cogner aux obstacles, il tombe dans les pièges; sa marche est incohérente, décousue, un peu folle, mais avec tout cela c'est une marche montante. Un grand souffle de sacrifice traverse les ténèbres où il s'agit, et l'emporte en définitive dans la plus sûre direction : celle du Calvaire. Ce prêtre a des parties de saint. Ses âpres élans vers Dieu, ses fulgurantes intuitions du monde surnaturel, et particulièrement son sens aigu du péché, de la puissance de Satan ici-bas, son maternel amour des âmes, plus touchant que nulle part chez cet homme rude et gauche (2), l'agonie qu'il endure à écouter les aveux des pêcheurs et à pressentir leurs rechutes [ceci est la matière de quelques-unes des plus belles et des plus tragiques pages du livre (3)] : autant de traits pris sur le vif de la sainteté.

Ces pièces-là, profondément fouillées par la forte main de Bernanos, pareilles à certaines sculptures tourmentées et douloureuses du Moyen-Age finissant, produisent sur nous une impression inoubliable. Qu'avec cela, l'ensemble du livre garde un aspect trouble, incertain, pénible, je le veux bien : mais cela suffit pour assurer au jeune romancier la gloire d'avoir ouvert, hardiment, impétueusement, une voie nouvelle, attaqué de front et partiellement enlevé des positions ardues, — des cimes, — que bien peu avant lui avaient tenté d'escalader.

JOSEPH DE TONQUÉDEC.

(1) *Nouvelles littéraires*, n° cit., p. 7, col. 2.

(2) P. 141.

(3) P. 314 sq.

Les idées et les faits

Lord Halifax⁽¹⁾

Il est des hommes auxquels le temps apporte la sagacité de l'âge mûr, puis la dignité de la vieillesse sans tarir en eux un jaillissement de jeunesse qui semble perpétuel; ils rappellent ces arbres dont les branches sont chargées à la fois de fruits lourds et de bouquets de fleurs. Lord Halifax est de ceux-là.

Il a quatre-vingt-six ans et sa personne inspire plus que le respect : elle dicte la vénération. Mais il se dégage en même temps de cet homme svelte et droit, à la parole rapide, au regard si vite ému ou malicieux, une telle impression de fraîcheur de sentiments et d'ardeur à l'action que l'on n'est presque point étonné d'apprendre que ce vieillard, lors des derniers moments du Cardinal Mercier, fit deux fois en une même semaine le voyage d'York à Malines, au cœur de l'hiver, et qu'il suivit à pied et tête nue le long cortège qui conduisait son ami à sa dernière demeure, par une glaciale après-midi de janvier.

Si on a le bonheur de passer quelques jours au foyer de Lord Halifax, on a bien d'autres occasions d'observer cette juvénile et généreuse activité.

Levé très tôt pour assister à la messe dans l'église du village voisin, minuscule mais charmant monument du XIII^e siècle, Lord Halifax est déjà de retour chez lui et assis à sa table de travail à une heure où beaucoup de citadins de France et d'Angleterre n'ont pas encore ouvert les yeux. C'est là, dans ce large cabinet aux murs garnis de livres et de portraits d'amis — au centre, Léon XIII —, qu'il va passer à écrire la plupart des heures de sa journée et à remplir de lettres le plateau posé à ses pieds. Lord

Halifax est, en effet, comme le directeur de conscience de l'Eglise d'Angleterre. Il en a mérité l'absolue confiance par la constance et la chaleur de son amour; en retour, il a toute liberté pour lui dire ses devoirs et comme il ne manque pas de courage, il ne faillit pas à sa tâche.

C'est un entraîneur. Si on n'avait déjà aperçu ce trait de son caractère on le noterait à l'occasion des promenades de l'après-midi lorsque, conduisant ses hôtes à travers landes, vallons et bois, il ne tolère point que l'on ne passe pas où il passe et chosît, comme par hasard, des itinéraires que coupent des fossés et des murs... En marchant il interroge, voulant savoir les idées nouvelles, les mouvements des jeunes, la générosité qui monte. Et le soir, près de la cheminée qui pétille, c'est lui qui parlera, feuilletant ses souvenirs, confrontant le présent avec le passé.

Car, si Lord Halifax est de ceux qui, dans leur génération, sont en avance, il n'en est pas moins attaché au passé qu'il voit étroitement lié au présent. Voici une bibliothèque où en plusieurs centaines de fascicules se trouvent enregistrées et annotées, sa correspondance et celle de son père; voici les grands in-folios où, au cours de son existence, il a fixé par le dessin et l'aquarelle les scènes principales de sa vie, les paysages qu'il a aimés (le quarante-deuxième volume commercé); voici le gros livre où patiemment il collectionne des ouvertures aussi mystérieuses qu'authentiques. Il aime les Mémoires et c'est en les feuilletant que les anecdotes montent à sa pensée : « Vous ne savez pas, dit-il souvent, comme le monde a changé depuis ma jeunesse. J'ai connu le temps où l'on ne se serait pas endormi sans veilleuse, ni sans fermer sa porte à clef, où on lavait la monnaie avant de la présenter à ma mère... J'ai connu aussi l'époque où l'évêque de Londres refusait de consacrer l'église d'All Saints parce qu'une

(1) Nos lecteurs liront avec plaisir ce beau portrait que vient de publier la *Revue des Jeunes de Paris*.

petite croix sans effigie était fixée à l'autel, et voici que notre Angleterre est aujourd'hui couverte de crucifix...

Mais sans aller si loin, n'ai-je pas vu dans ma jeunesse que je devais quitter la maison du Prince de Galles, le futur Edouard VII, contre le gré de celui-ci d'ailleurs, parce que déplaisait à la cour l'intérêt que je portais au renouveau de notre Eglise? Mon fils a mes idées, eh bien! l'Angleterre en a fait d'abord un ministre de l'Instruction publique et puis le vice-roi des Indes! »

* * *

Ce que Lord Halifax ne dit pas dans sa modestie, c'est qu'il a été pour quelque chose, et pour beaucoup, dans le mouvement de rénovation catholique qui, né il y a presque un siècle, n'a pas cessé de travailler et de transformer l'Eglise Etablie et qu'il est un des successeurs des vrais leaders du « mouvement d'Oxford », les Pusey et les Keble.

Cinquante années durant, il a été président de l'*English Church Union* qui s'était donné pour tâche, d'abord de défendre les prêtres ritualistes, poursuivis et même emprisonnés avec la complicité des évêques par un gouvernement hostile aux catholiques, puis de remettre en honneur les principes catholiques. Elle finit par compter, parmi ses 40,000 membres, 26 évêques et 4,000 prêtres. Combien de fois aux meetings annuels de l'*Albert Hall*, n'a-t-il pas proclamé que la politique n'avait pas à se mêler des questions des disciplines ecclésiastiques et encouragé ceux qui, reprenant les traditions vraies de l'Eglise d'Angleterre, voulaient la dégager du protestantisme qui avait réussi à s'y glisser! Thureau-Dangin dans sa *Renaissance du catholicisme en Angleterre* a enregistré l'écho de plusieurs de ces retentissantes proclamations. « Cette bataille-là, nous l'avons gagnée », peut dire aujourd'hui Lord Halifax.

Il en est une autre, plus difficile, qu'il a engagée depuis longtemps aussi, mais qu'il continue à mener parce que la victoire est plus lente à paraître : celle de la réconciliation de son Eglise avec l'Eglise de Rome, — de son Eglise en corps.

L'Eglise d'Angleterre, sans qu'il y paraisse, est une des plus conservatrices qui soit : elle a gardé sans modifications, depuis le Moyen Age, son organisation, sa hiérarchie, son droit canonique, avec un centre représenté par l'Archevêque de Cantorbéry qui fut revêtu autrefois par les papes de pouvoirs très considérables. Si l'Archevêque d'York est primat d'Angleterre, l'Archevêque de Cantorbéry est primat de toute l'Angleterre et, encore aujourd'hui, il a seul qualité pour accorder des dispenses de mariage même dans l'archevêché d'York, parce que... légat du pape. Lord Halifax croit qu'il faudrait tenir compte de tous ces souvenirs du passé dans la question de la réunion, mais ce qu'il ne veut pas, c'est que Cantorbéry demeure, comme il l'a fait depuis cinq siècles, séparé du siège de Rome dont il devrait continuer à tenir ses délégations de pouvoir. Il dit et il écrit que la primauté de Pierre et de ses successeurs est incontestablement de droit divin et qu'il doit y avoir dans l'Eglise universelle un chef unique : le Pape.

On se doute des difficultés qu'a pu rencontrer Lord Halifax dans son pays où a retenti assez longtemps le cri de guerre : *No popery!* Il devait en éprouver aussi de la part des catholiques auxquels il venait dire, au nom d'une portion notable de son Eglise, que l'on devait trouver un moyen de rétablir l'unité qui sauvegardât certaines traditions. Heureusement la Providence mit sur sa route un Lazariste français, M. l'abbé Fernand Portal. C'est en 1889 que les deux hommes se rencontrèrent pour la première fois à l'île Madère, par le plus grand des hasards comme on dit d'ordinaire. Ils nouèrent alors une amitié profonde que la mort de M. Portal vint malheureusement interrompre le mois dernier, et grâce à laquelle presque tous les progrès qui ont été faits depuis trente-cinq ans dans la voie du rapprochement des deux Eglises ont été accomplis.

Il a été dit récemment les phases de l'action en commun des deux amis : une première campagne eut lieu en 1894-95. L'abbé Portal seul d'abord, puis accompagné de Lord Halifax, fut reçu longuement par Léon XIII et la magnifique lettre *Ad Anglos* fut écrite. Malheureusement, l'intervention des catholiques anglais fit échouer le projet de conférences mixtes proposé par les deux apôtres de l'Unité comme le grand moyen d'apaisement, et la condamnation des ordinations anglicanes prononcée, à ce même moment amena l'Angleterre blessée à se replier sur elle-même et à chercher en Orient des unions plus aisées à conclure.

Cette première tentative de prise de contact amicale échoua si tristement qu'il semblait qu'elle se traduisait par un accroissement d'amertumes et de mécontentements entre les deux Eglises. Pourtant ni Lord Halifax, ni l'abbé Portal ne désespèrent, mais ils attendirent trente ans, en préparant patiemment l'avenir, que la Providence se servit d'eux à nouveau pour travailler à la réunion des membres séparés de la chrétienté.

En 1920, un fait nouveau se produisit qui donna aux deux apôtres de l'Unité une occasion d'entrer à nouveau en campagne : les évêques anglicans, réunis à Lambeth au nombre de plus de deux cents, venaient de lancer un solennel appel à l'Union des chrétiens en déclarant que l'on devait admettre des suppléments d'ordination si cela était jugé nécessaire un jour.

Lord Halifax et l'abbé Portal pensèrent dans la circonstance à demander au Cardinal Mercier de bien vouloir préciser une rencontre entre quelques représentants des deux Eglises et, par un synchronisme curieux qui montre combien l'identité d'idéal était parfaite en ces deux hommes, ils s'écrivirent le même jour, en deux lettres qui se croisèrent, le projet de pousser jusqu'au palais épiscopal de Malines au cours d'une visite aux champs de bataille.

On sait la suite : l'acceptation du Cardinal au grand cœur et à la vue claire, l'approbation du Pape, les quatre « *Conversations* » qui eurent lieu. On sait aussi les liens d'affection qui unirent bien vite le Cardinal et Lord Halifax et que l'Archevêque de Malines voulut publiquement témoigner en donnant sur son lit de mort son anneau pastoral à son ami d'Angleterre.

Ce que furent ces « *Conversations* » de Malines, on commence à le connaître par deux lettres très belles que le Cardinal Mercier adressa peu avant sa mort, au chef de l'Eglise Anglicane, l'Archevêque de Cantorbéry, et que Lord Halifax vient de publier en appendice à un article qu'il écrivit sur la mort de l'abbé Portal. Le Cardinal, après avoir caractérisé la mentalité des optimistes impatientes et des pessimistes obstinés qui s'agitent autour de la tentative d'Union et en gênent les ouvriers, définit en des termes qui durent remplir de joie les deux apôtres de l'Union, la manière dont il comprit ces réunions : « Notre pensée, à l'origine ne fut pas..., d'examiner dans un espace de temps déterminé, quelques questions de théologie, d'exégèse ou d'histoire, avec l'espoir d'ajouter un chapitre d'apologétique ou de controverse aux travaux scientifico-religieux de nos devanciers; non, nous nous sommes trouvés, face à face, hommes de bonne volonté, croyants sincères, qu'épouvaient le désarroi des idées, la division des esprits de la société actuelle, attristés par les progrès de l'indifférence religieuse et de la conception matérialiste de la vie qui en est la conséquence, nous avions à la pensée le vœu suprême d'union, d'unité de notre divin Sauveur « *Ut unum sint* » « Ah! s'ils pouvaient tous ne faire qu'un! » Et nous nous sommes mis à l'œuvre sans savoir ni quand, ni comment l'union souhaitée par le Christ pourrait se réaliser, mais persuadés qu'elle était réalisable, puisque le Christ la voulait, et que, dès lors, nous avions chacun une contribution à apporter à sa réalisation... »

Et, rendant un hommage direct à Lord Halifax, le Cardinal ajoutait : « N'est-ce pas l'unique objectif de notre cher et vénéré Confrère qui, depuis plus de cinquante ans, voue, avec un zèle admirable, son temps, ses forces, son cœur, à la cause de l'union? »

* * *

La grande joie dont s'illumine la vieillesse de Lord Halifax, c'est d'avoir été pour quelque chose dans le groupement de ces bonnes volontés qui formèrent, comme l'écrivait aussi l'Archevêque de Malines, « une association d'études, oui, mais davantage encore une association d'âmes dans une prière commune ». Sera-t-il plus favorisé que le Cardinal Mercier et l'abbé Portal? Assistera-t-il enfin à cette messe qu'il décrit souvent par avance, où Pie XI chanterait à Saint-Pierre de Rome le *Te Deum* d'actions de grâces pour l'Union recouvrée? Dieu le sait.

En attendant, il travaille encore et toujours pour l'Eglise. Il écrit, il parle, il agit avec ce but unique : l'union des chrétiens telle que la demande le Christ en Saint-Jean. Et il persuade.

Il persuade parce qu'il rayonne de vie intérieure et de charité. Voici un demi-siècle que chaque jour, il puise dans son *Book of Common Prayer* et dans les *Méditations* du vieil évêque catholique Challenger des forces nouvelles, plus longtemps encore qu'il veille à ne pas manquer une occasion de faire le bien. En 1866, pendant

trois mois, il soigna les cholériques de Londres; en 1870, alors qu'il était jeune marié, il secourut nos blessés à Sedan, et, aujourd'hui encore, il n'est pas de malade dans son petit pays qu'il n'aille visiter. Il adresse une bonne parole à l'ouvrier qui passe, il reprend ses domestiques en leur disant : « Si vous étiez mon fils, je vous demanderais de ne pas agir ainsi ». La personne ou le milieu qu'il aborde quels qu'ils soient peuvent ne pas l'approuver immédiatement, l'une et l'autre sont incapables de se soustraire à son influence, et lorsqu'on passe dans une des grandes cités universitaires de l'Angleterre après qu'il y a parlé et prié on sent que quelque chose dans l'atmosphère est changé. Quand il s'adressa à un public catholique romain, en novembre dernier à Louvain, le résultat fut identique. Son propre père qui lui avait à maintes reprises reproché ses pratiques catholiques, ne lui demanda-t-il pas un beau jour un confesseur! « La foudre m'aurait frappé, raconte Lord Halifax, je n'aurais pas été plus stupéfait ». Lord Halifax a opéré bien d'autres retournements.

Il est admirable aussi pour encourager, pour découvrir dans les esprits qui lui semblent le plus opposés, l'étincelle de vérité, pour suppléer par son effort personnel au manque de lumière et de courage des autres : « Dans ma jeunesse, évoque-t-il, il fallait souvent attendre jusqu'à une heure de l'après-midi à jeun ou faire plusieurs kilomètres pour pouvoir communier. C'était incommode, mais les Mages n'ont-ils pas marché bien des jours pour visiter Notre-Seigneur? »

L'un sème et l'autre moissonne, dit l'Écriture. Lord Halifax ne verra peut-être pas sur cette terre jaunir les épis jaillis du bon grain qu'il a jeté, mais son geste n'aura pas été inutile et déjà les guérets sont verts.

Les questions du blé, du coton, du charbon, de l'électricité ont été étudiées par les chefs des grandes corporations sous la présidence de Mussolini et la durée du travail a été fixée, d'accord avec les confédérations de travailleurs, à neuf heures pour tout le royaume. Des exceptions ont été consenties pour les professions qui exigent un travail intensif.

Nos lecteurs sont trop au courant de la doctrine que nous défendons à l'Action française pour ne pas souligner eux-mêmes les différences essentielles qui séparent les conceptions de Mussolini des principes de la doctrine française.

La doctrine corporative française laisse à chaque corporation des libertés beaucoup plus grandes et, au lieu d'en faire des administrations d'État, leur donne la personnalité morale et civile. Les présidents et directeurs des corporatives sont nommés par les corporations elles-mêmes et représentent devant l'État les intérêts de ses corporations.

Pour des raisons géographiques et économiques, qui sont loin de posséder la même force en Italie, les grandes corporations françaises seraient organisées par régions et un grand effort de décentralisation serait poursuivi par le pouvoir central au lieu de la concentration exigée par Mussolini.

Mais ces divergences de conception ne sauraient nous empêcher d'apprécier à sa valeur le prodigieux redressement opéré par le chef italien, ni d'admirer les progrès sociaux, économiques, moraux réalisés par l'Italie. Un peuple qui accepte, en immense majorité, une discipline aussi austère que celle réclamée par Mussolini, qui passe brutalement de l'extrême licence à l'ordre presque parfait, de la nonchalance généralisée à un labeur zélé mérite l'estime de tous, quelles que soient les conceptions sociales ou politiques.

Aussi nombre de nos amis catholiques ont été douloureusement surpris de voir le délégué de l'Internationale des syndicats chrétiens faire chorus à Genève, avec les délégués socialistes, pour faire échouer la ratification des pouvoirs de M. E. Rossoin, secrétaire général des organisations professionnelles italiennes.

Nous recevons de Suisse, en particulier, d'énergiques protestations contre cette alliance monstrueuse des syndicats catholiques avec les syndicats socialistes pour combattre des hommes et des institutions qui représentent l'ordre, l'autorité, la discipline et qui réservent au sein des corporations reconstituées, aux travailleurs comme aux employeurs, des droits et des garanties qu'ils n'avaient jamais eus jusqu'ici.

Les représentants des syndicats chrétiens qui se sont associés à Genève avec les représentants du socialisme ont, une fois de plus, oublié les condamnations formelles et réitérées des papes contre le socialisme, Léon XIII appelle le socialisme, qui vise à renverser tous les fondements de l'ordre social, « une épidémie dont le virus mortel pénètre les membres les plus intimes de la société humaine, ne leur donne jamais de repos et lui annonce de nouveaux bouleversements et une issue fatale » (*Encyclique quod apostolici*).

Et Pie X, prévoyant l'alliance des disciples de Marc Sangnier avec les chefs socialistes, déclarait avec force dans sa Lettre du 25 août 1910 : « Notre charge apostolique » :

« Plus étranges encore, effrayantes et attristantes à la fois, sont l'audace et la légèreté d'esprit d'hommes qui se disent catholiques et qui rêvent de refondre la société dans de pareilles conditions et d'établir sur terre, par-dessus l'Église catholique, « le règne de la justice et de l'amour », avec des ouvriers venus de toutes parts, de toutes religions ou sans religion, avec ou sans croyances, pourvu qu'ils oublient ce qui les divise : leurs convictions religieuses et philosophiques, et qu'ils mettent en commun ce qui les unit : un « généreux idéalisme » et des forces morales prises « où ils peuvent ».

L'organisation corporative telle que la ressuscita Mussolini est, sans doute, loin d'être parfaite, nous l'avons démontré plus haut, et s'écarte sur des points essentiels de la doctrine corporative que nous défendons ici; mais, telle qu'elle, elle constitue un immense progrès sur le libéralisme économique du XIX^e siècle et oppose au socialisme la vertu de principes que tout catholique a le devoir étroit de défendre.

Des observateurs impartiaux, très hostiles à la monarchie, plus hostiles encore à Mussolini, reconnaissent l'intérêt de l'expérience italienne et avouent qu'elle a déjà donné des résultats singulièrement probants. M. Jean Montigny, député radical-socialiste de la Sarthe, ami de J. Caillaux, n'hésite pas à écrire : « L'Italie paraît accepter le régime austère de vie prescrit par son chef. La France et l'Italie, en proie aux mêmes difficultés, vont développer leurs expériences respectives sous les yeux curieux du monde qui en tirera peut-être la leçon. »

ITALIE

L'effort social de Mussolini

De l'Action française.

Nous recevons d'Italie des nouvelles qui prouvent que Mussolini poursuit vigoureusement son effort d'organisation sociale et qu'il commence à obtenir, dans l'ordre social comme dans l'ordre économique, des résultats très intéressants.

Mussolini a demandé à tous les Italiens d'entrer dans des associations syndicales professionnelles autorisées par un conseil administratif provincial présidé par le préfet. Ce conseil est lui-même contrôlé et dirigé par le conseil provincial de l'économie nationale et par le ministre des Corporations.

Tous ceux qui ne justifient pas d'une bonne conduite morale et politique ne peuvent entrer dans les associations syndicales et sont exclus des avantages syndicaux.

Les associations syndicales se groupent à leur tour en confédérations nationales ainsi réparties :

Pour les employeurs : Confédérations nationales des industriels, des agriculteurs, des commerçants, des entreprises de transports, des banquiers;

Pour les travailleurs : Confédérations nationales des techniciens, des employés, des ouvriers de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, des transports, des banques;

Pour les professions libérales ou travailleurs libres : Confédération des professions libérales, des artistes, des artisans.

Les Confédérations des mêmes professions se réunissent pour former une corporation qui ne jouit pas de la personnalité morale mais fait partie intégrante de l'administration de l'État. Présidents et directeurs des corporations sont nommés et révoqués par le ministre des Corporations.

Les associations de fonctionnaires sont reconnues par l'État, mais peuvent être dissoutes par lui.

Une magistrature spéciale du travail, sévèrement recrutée, est chargée de résoudre les conflits professionnels quand ceux-ci n'ont pu être évités au sein de la corporation.

Les lock-outs ou grèves sont autorisés quand ils ont pour cause un fait d'ordre économique. Les menaces et violences sont rigoureusement interdites.

Mussolini réunit lui-même les chefs des grandes corporations et examine avec eux toutes les questions professionnelles sous l'angle de l'intérêt national. Il règle avec eux tous les problèmes de la production nationale, des échanges et fixe les limites des importations et des exportations.

Et M. Jean Montigny reconnaît que Mussolini a engagé avec confiance sa bataille économique.

« La victoire, a-t-il dit, a toujours couronné les autres batailles engagées par le fascisme. Nous avons gagné la bataille contre l'obsession d'un Parlement factieux. Nous avons réussi à combiner toutes les forces productives de la nation en un seul Etat corporatif.

« Nous avons triomphé sur le champ de la finance nationale et converti un déficit annuel en un surplus de près de douze milliards de lire. »

Mussolini aurait pu ajouter qu'il a rendu au peuple italien cette fierté et cette confiance dans l'avenir qui sont pour un peuple les vertus essentielles.

L'ordre corporatif tel qu'il a été instauré en Italie, avec ses lacunes et ses exagérations, avec cette rigueur qu'imposaient peut-être les circonstances, a déjà été générateur d'ordre, de paix sociale et de progrès moral et matériel.

Les chefs de syndicats chrétiens auraient dû loyalement reconnaître ces faits et ne pas s'associer avec les socialistes pour combattre M. Rossoni.

Ambroise RENDU.

HEDJAZ

Le congrès musulman de la Mecque.

Sirdar Iqbal Ali Shah, Afghan de naissance, ancien étudiant de médecine à l'Université d'Edimbourg, ancien agent consulaire britannique, envoié au *Times* une série d'articles sur le récent congrès musulman à la Mecque convoqué il y a quelques semaines sur l'initiative du roi des Wahabites.

Le roi se propose de convoquer ces congrès tous les ans, dit-il, et on ne saurait exagérer l'influence qu'ils seront à même d'exercer sur les 250 millions de Musulmans existant dans le monde et sur lesquels 100 millions se trouvent sous la domination britannique.

Sirdar Iqbal Ali Shah partit de Bombay pour l'Arabie à bord du *Gurgistan*, sur lequel se trouvaient neuf cent pèlerins, sans compter les passagers de 1^{re} et de 2^e classe. Ces neuf cents pèlerins se chamaillaient souvent pour des motifs tout à fait insignifiants, le capitaine intervenant au moment psychologique pour maintenir — ou rétablir — l'ordre.

Parmi les pèlerins, il y avait beaucoup d'hommes du Punjab, membres de la secte des Al Hadis, professant à peu près les mêmes doctrines que les Wahabites, ces calvinistes de l'Islam. Ils avaient à leur tête Maulvi Abdul Wahid, personnage fort pittoresque à grande barbe blanche, destiné à jouer un rôle important au Congrès.

Après plusieurs longues journées de voyage au cours desquelles les prières des fidèles n'avaient pas cessé de retentir, arrivée à Aden, puis quarantaine de vingt-quatre heures à Kamaran. Le port de Djeddah n'est pas loin. Le gouverneur y salua les voyageurs au nom du roi S. I. A. S. se vit confortablement installé dans un magnifique édifice de cinq étages qui avait servi de résidence à l'ex-roi Ali du Hedjaz, fils d'Hussein. Un excellent repas fut servi, après quoi on rendit visite au gouverneur. Le *Kaïmaham* qui venait de causer par téléphone avec Ibn Saoud transmit à S. I. A. S. le salut de Sa Majesté et lui demanda s'il se disposait à partir pour la Mecque de suite ou s'il préférerait passer la nuit à Djeddah. S. I. A. S. se décida en faveur de cette dernière proposition, et le lendemain matin, cinq camions automobiles Ford, chacun avec sept places à l'intérieur, prenaient le chemin de la Mecque, située à quelque 75 kilomètres de Djeddah.

Les voyageurs s'étaient rasé la tête, et portaient le costume réglementaire des pèlerins, l'*Ihnam*, consistant en deux draps blancs, l'un pour la partie supérieure du corps, l'autre pour la partie inférieure. L'usage d'épingles, etc., étant interdit, ces deux draps sont attachés l'un à l'autre à l'aide de nœuds.

A peine sortis de la Mecque, les voyageurs aperçurent le monument connu sous le nom de Tombe d'Ève, à l'heure actuelle complètement rasé. Autrefois, il avait jusqu'à 500 pieds de long, car on l'allongeait tous les ans vu l'augmentation constante du nombre des pèlerins dont on ne se faisait pas faute du reste d'exploiter la crédulité.

A 400 mètres de la « Tombe » on voit encore les restes des tranchées munies de fer barbelé qu'avaient creusées les soldats du roi Hachimite lors de la lute contre les Wahabites.

Tout d'abord, la route de la Mecque court à travers le sable; puis le terrain devient pierreux et on passe entre des collines rocheuses aux couleurs les plus bizarres : rouge, noire, verte, etc. Ni herbe, ni eau. On trouve pourtant une mare d'eau malpropre à Bahra, à mi-chemin. Après Bahra, des dunes de sable commencent. La roue d'une des autos s'y enlise; on ne l'en extrait qu'avec de grandes difficultés (un Bédouin passant par là à dos de chameau refuse de prêter main-forte). A 3 kilomètres plus loin il faut traverser un lit de torrent desséché; il n'y a ni route, ni sentier, les autos se laissant simplement choir dedans (une chute de quatre pieds). Rien ne se casse et on continue.

Le torrent traversé, c'est pire encore et à plusieurs reprises S. I. A. S. s'attend à voir son automobile verser. Heureusement la ville sainte n'est pas loin.

A quelques kilomètres de la Mecque commence le *Haram*. Interdiction d'y verser le sang, de tuer une guêpe, d'écraser un moustique ou une puce. Les voyageurs entrent dans la ville la prière aux lèvres.

Les autos parkées à l'endroit qui est assigné à cet effet, on se rend à la mosquée située dans la partie basse de la ville. Au centre d'une cour immense,



Cette photographie — prise pendant le Congrès que décrit cet article — représente la Kaaba dans la cour de la Mosquée.

que des colonnes entourent de trois côtés, se dresse la Kaaba, presque carrée. Elle a 35 pieds de haut et est recouverte de drap couleur khaki, le tapis sacré qui l'orne d'habitude n'étant pas rentré d'Egypte. Les voyageurs en font sept fois le tour en récitant des prières, puis se rendent au Safa Marva, aux portes de l'Haram, où ils font de même. La tradition veut que ce soit là que Sarah, femme d'Abraham, ait mis son fils au monde.

Sur quoi, les voyageurs se rasent la tête une seconde fois, endossent leurs vêtements ordinaires et se rendent dans les locaux qui leur ont été assignés où ils accomplissent leurs ablutions vespérales à deux pas de la fameuse Pierre noire, météorite encastrée dans de l'argent et se trouvant dans la Kaaba. Puis, le secrétaire du Roi leur remet l'invitation officielle au Congrès musulman mondial.

Le lendemain une belle automobile française venait chercher Sirdar Ikkal Ali Shah et le menait à l'audience royale. S. I. A. S. n'eut à attendre que quelques instants, après quoi le secrétaire du Roi lui fit traverser trois ou quatre pièces pleines d'admirables meubles de provenance française et italienne, puis l'introduisit dans une vaste salle dont la longueur était à peu près de 50 pieds et la largeur de 30. Un admirable tapis turc en recouvrait le plancher, si épais que le pied s'y enfonçait comme dans du duvet. A l'autre bout se trouvait sous un dais le Roi avec quatre de ses ministres assis par terre.

S. I. A. S. qui s'était déchaussé s'inclina profondément; le Roi se leva, l'embrassa sur les deux joues, le fit également asseoir par terre et prononça quelques paroles aimables. Sur quoi, le secrétaire annonça l'arrivée du Grand Qazi de Nejd. Tout le monde se leva et, sur l'invitation d'Ibn Saoud le nouveau venu lut, d'une voix traînante mais plutôt mélodieuse, quelques légendes ayant trait à Mahomet.

Le Grand Qazi parti, on servit le café. S. I. A. S. fit mine de vouloir partir, mais le Roi le retint. Alors prenant courage, le visiteur dit au Roi que des dizaines de millions de Musulmans dans le monde entier avaient été profondément affectés par ce qui s'était passé en Arabie au cours des dernières dix ou douze années. Les troupes Wahabites avaient massacré à Taïf des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Un tiers du butin avait été présenté à Ibn Saoud lui-même. La destruction de certains sanctuaires avait provoqué la colère de presque tout le monde musulman.

En Saoud écouta imperturbable, puis répondit à ces griefs. Il commença par l'énumération de tout le mal qu'avait fait Hussein, en particulier de tous les outrages que l'ancien roi du Hedjaz avait prodigués aux Wahabites. Ceux-ci les avaient endurés avec patience, et aujourd'hui Dieu avait mis la ville Sainte entre leurs mains.

Ali, fils d'Hussein, avait — des preuves documentaires l'attestent — vendu son âme, sa religion, tout ce que l'homme a de plus cher au monde, aux étrangers ennemis de l'Islam.

Lorsque les Wahabites sont arrivés, ils ont trouvé le culte des tombes pratiqué dans toute l'Arabie. Ceci n'est-il pas contraire au Coran? On s'enirait à la Mecque même, à portée de la main de la sainte Pierre Noire. L'immoralité était effrayante et l'esclavage existait. Ceux qui avaient péri à Taïf n'étaient pas dignes de porter le nom de musulmans.

L'intense propagande anti-wahabite qui a été menée dans le monde musulman est due surtout, poursuivit le Roi, aux nombreux *motawifs* ou guides religieux qui exploitaient ostensiblement les pèlerins ignorants et pauvres. Ibn Saoud mit fin à leur profession; ils se sont vengés en propageant des affirmations imaginaires sur les soi-disant atrocités wahabites. Le Roi a préféré ne pas le démentir, persuadé que les pèlerins, à force de venir à la Mecque tous les ans, finiraient par connaître la vérité.

Ibn Saoud a raconté ensuite comment il avait supprimé le brigandage et comment on pouvait aujourd'hui promener un chameau chargé d'or à travers ses domaines sans courir aucun risque d'être molesté.

Pour ce qui est du Congrès musulman, le Roi exprima la certitude que son visiteur se convaincrait que ce congrès est dominé par un esprit de fraternité, de douceur, d'affection entre toutes les sections de l'Islam. Je désire, poursuivit le Roi, montrer au monde entier que tous les Musulmans sont égaux, qu'ils soient Anglais ou Nègres, qu'ils peuvent manger ensemble, habiter dans la même maison, occuper les mêmes postes, seulement j'insiste qu'ils se conforment, pour jouir de tous ces privilèges, à ce que l'Islam exige véritablement d'eux. Pour les autres, il ne saurait y avoir de miséricorde. Au plus tôt, ils auront cessé d'être disciples du Prophète, au mieux.

Midi ayant sonné, on pria en commun, après quoi Sirdar Ikkal Ali Shah rentra chez lui, non sans être allé au préalable baiser trois fois une autre Pierre noire, de petites dimensions, celle-là.

Ce fut dimanche, 6 juin, à 2 heures, que s'ouvrit le *Molamatz Islâmieh*. Les congressistes s'assemblèrent dans un ancien fort turc situé sur une colline

rocheuse en dehors de la ville, le drapeau vert des Wahabites flottant au-dessus.

L'entrée, des fonctionnaires vêtus de blanc examinaient les pleins pouvoirs des délégués. Après quoi, on montait un large escalier pour se trouver dans une salle oblongue et spacieuse, de quelque 90 pieds de long. Tout était vert : volets, rideaux sur les fenêtres, draps sur les deux tables, en forme de gigantesques fers-à-cheval.

Ni la Turquie, ni l'Iraq, ni la Perse, ni l'Yémen n'étaient représentés. La Russie avait sept délégués, le Hedjaz douze, Java cinq, l'Inde douze, le Nejd cinq, l'Asir (Arabie), la Palestine, la Syrie, trois chacun. Ibn Saoud avait nommé deux docteurs en théologie pour représenter le Soudan et trois pour représenter l'Egypte.

Le Roi accompagné de son fils l'Emir Faïçal, précédé d'une garde nègre et suivi de ministres et de militaires fit son apparition un peu après 2 heures. Son discours fut lu par le secrétaire Hafiz Wahaba.

Dans ce discours, le Souverain commençait par faire le réquisitoire du passé et en particulier, du régime hachimite (Hussein et Ali), auquel il reprochait d'avoir livré le pays aux étrangers et d'avoir été subventionné par eux, d'avoir empêché les Wahabites d'entreprendre le pèlerinage de la Mecque et semé la discorde dans le Nejd.

Après avoir rappelé que l'Inde musulmane avait été seule à répondre à la première invitation lancée par Ibn Saoud, le Roi déclara que les délégués avaient pu se convaincre de leurs propres yeux de l'état parfait de préservation dans lequel se trouvaient les sanctuaires et que pour la première fois depuis bien des générations la paix et la sécurité étaient assurées dans le pays. Il invita ensuite le Congrès à discuter des meilleurs moyens d'élever le niveau moral et religieux du Hedjaz et d'en faire le véritable berceau « de la bonté et de la civilisation, de l'assainissement moral et de la bonne volonté ». La faiblesse de l'Islam de nos jours, poursuivit le Roi des Wahabites, est cette lutte entre les sectes qui est opposée à ce que prescrit le Saint-Livre. « Je vous demande de trouver les moyens de provoquer la cohésion des idées et d'abaisser les barrières qui divisent les cœurs. Vous êtes libres, mes frères, d'exprimer vos points de vue ».

L'élection du président n'eut pas lieu sans difficulté. Le choix de l'assemblée se porta tout d'abord, à titre provisoire, sur le doyen d'âge, Maulvi Abdul Wahid déjà nommé; en fin de compte et après un vif échange d'aménités ce fut le chérif Admana qui fut élu. Le président du Comité du Califat aux Indes et le chef de la délégation boukhare furent nommés vice-présidents.

Puis, Mohamed Ali, le délégué du Comité, parla en anglais, ce qui ne l'empêcha pas de décocher des phrases fort désagréables à l'adresse de la Grande-Bretagne. Il commença par demander que l'Inde eût plus de votes que le Nejd et l'Asir, puis, faisant une volte-face soudaine, il exprima le désir que si l'Inde ne devait avoir qu'une seule voix, les pays musulmans indépendants en eussent quatre. Il pensait par là faire sa cour aux Arabes, mais n'obtint aucun succès.

Taufiq fut élu secrétaire général à une énorme majorité.

Le lendemain on aborda la véritable besogne. Il fut tout d'abord décidé que le Congrès aurait lieu à la Mecque tous les ans, à l'époque des pèlerinages. L'infatigable Mohamed Ali demanda ce qui arriverait si l'Arabie se trouvait en guerre. Dans ce cas, fut-il décidé, on se rassemblerait dans quelque pays islamique indépendant, sinon dans la région islamique la mieux appropriée.

Après trois jours de débats, il fut décidé de construire un chemin de fer entre Djeddah et la Mecque et de le relier à la voie ferrée de Damas-Médine. Il fut aussi décidé qu'un railway devrait relier Yanbo, le port de Médine, à Médine même et que divers travaux seraient exécutés dans le port de Yanbo. Les capitaux nécessaires seront obtenus au moyen de souscriptions publiques dans tous les pays de l'Islam, et le Gouvernement du Hedjaz touchera la moitié des revenus.

D'autres résolutions votées par le Congrès ont trait à la création de camps et d'hôpitaux à l'usage des pèlerins et aux 300 livres sterling que chaque congressiste devra contribuer pour les frais du Congrès à partir de l'année prochaine.

Sirdar Ikkal Ali Shah reconnaît que le premier Congrès musulman mondial n'a pas compté dans ses rangs des hommes d'une compétence particulière. Mais ce n'est là qu'un début. A mesure que l'idée prendra racine, il y viendra de tous les pays islamiques des notabilités de plus en plus grandes, et qui sait si ces congrès ne vont pas devenir une force avec laquelle l'Europe en général et l'Angleterre en particulier feront bien de compter? L'Islam est faible aujourd'hui, mais lorsque l'esprit de fraternité et d'unité auquel visent le Roi des Wahabites et les congrès sera devenu une réalité, le monde aura à faire face à un Islam très puissant, véritable dominateur de l'Orient.

Crédit Général Liégeois

CAPITAL : 90.000.000 SOCIÉTÉ ANONYME RÉSERVES : 29.000.000

SUCCURSALE DE BRUXELLES :
68, Rue Royale et 35, Rue des Colonies

BUREAUX
BRUXELLES-MARITIME, 30, Place Saintelette
VILVORDE, 18, Rue de Louvain
FOREST, 14, place Saint-Denis

Ne conservez pas votre argent sans lui faire produire un intérêt, même si vous en prévoyez l'emploi dans un délai prochain. Placez-le à court terme au **CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS**, qui bonifie actuellement :

En compte de QUINZAINE (préavis de 3 jours) : : 6.00 %
En compte à UN MOIS (préavis de 3 jours avant le 15) 6.25 %
En compte de SIX MOIS (au 15 ou au 20 du mois) . 6.75 %

Avec facilité de retrait anticipé :

1° Après le cinquième mois : : : : : 6.85 %
2° Après le quatrième mois : : : : : 6.55 %
3° Après le troisième mois : : : : : 6.45 %
4° Après le deuxième mois : : : : : 6.35 %
5° Après un mois : : : : : 6.25 %

Ces placements temporaires, très avantageux, peuvent être faits par sommes rondes : 500 francs minimum et multiples de 500 fr.

LE GLOBE

AGENCE-DE
-- VOYAGE

3, avenue Louise, Bruxelles
Succursale :
41, avenue de France, Anvers

Les meilleures combinaisons sont assurées
et étudiées par notre département :
VOYAGES A FORFAIT

VOYAGE AUTOUR DU MONDE
Billet valable pendant deux ans

Billets de chemin de fer pour tous pays
Billets de navigation aux tarifs officiels
Places réservées - Places de luxes

Renseignements et programmes types fournis
gratuitement sur demande.

SENSATIONNEL ! Chocolat Duc ! SEPT MILLIONS DE FRANCS

DE PRIMES PAR AN

L'achat de DOUZE PAQUETS DE CHOCOLAT :

RÉGAL BLANC No 27
RÉGAL ROUGE No 1000
LINA MAUVE No 156
LINA JAUNE No 157
MANNA No 39

assure une participation gratuite au tirage de l'emprunt de la
fédération des Coopératives pour Dommages de Guerre
de 1921.

Profitez de cette occasion de faire fortune.

TENTEZ LA CHANCE.

Consultez note explicative à l'intérieur des paquets.

CREDIT ANVERSOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 60.000.000 de FRANCS
Réserves : 15.500.000 de FRANCS

SIÈGES :

ANVERS : 36, Courte rue de l'Hôpital
BRUXELLES : 30, Avenue des Arts
175 Succursales et Agences en Belgique

FILIALES :

à PARIS à LUXEMBOURG
20, rue de la Paix 55, boulevard Royal

Banque - Change - Bourse